

NAMUR

mars 2014

magazine

périodique d'information de la Ville de Namur n° 81

LE BUDGET COMMUNAL 2014

ACTION SOCIALE : LES PRIORITÉS

CHAMBRES AVEC VUES, PARCOURS D'ARTISTES



VILLE DE
NAMUR

Namur, Ville intelligente ?

De nombreuses villes et communes se veulent aujourd'hui des Smart Cities, en français : des villes intelligentes. Mais de quoi s'agit-il ?

C'est surtout une attitude : s'efforcer de tirer profit de tous les moyens, y compris les nouvelles technologies, pour de meilleurs services à la population et aux citoyens. Vous trouverez dans ce numéro de Namur Magazine trois exemples éloquentes de cette démarche nouvelle.

Ainsi, au cœur de votre Hôtel de Ville, la Maison des Citoyens se trouve actuellement en pleins travaux, tout en restant accessible au public. C'est la deuxième phase du projet après la première, inaugurée en 2007.

L'objectif est toujours de permettre aux citoyens de trouver en un seul endroit la solution pour l'ensemble de leurs démarches administratives. En doublant pratiquement sa superficie et en se réorganisant, la Maison des Citoyens touche au but.

Autre exemple : nos bibliothèques se mettent à l'heure du numérique. En plus des implantations « classiques » de Jambes, Namur ou Saint-Servais, vous pouvez avoir accès désormais

par internet à Bibliovox, une bibliothèque virtuelle et gratuite de plusieurs milliers de livres.

Vous pourrez en vous inscrivant constituer votre bibliothèque virtuelle personnelle et, à travers notamment les réseaux sociaux, partager vos commentaires avec les autres lecteurs. Enfin, c'est Namur Magazine lui-même qui fait le grand saut et se double d'une édition digitale. C'est loin d'être une simple reproduction de l'édition papier, comme celle que vous tenez en main : c'est une version enrichie des multiples possibilités de la communication électronique et de l'interactivité. A découvrir !

Avancer à grandes enjambées mais toujours pas à pas. Se donner de grandes ambitions mais l'œil rivé sur les besoins concrets des citoyens. Progresser dans le plus de domaines possibles mais en gardant le fil conducteur. Pour une Ville, n'est-ce pas cela aussi, l'intelligence ?

J-M. Van Bol

Directeur général



Sommaire

04 Vie Communale

Changement au Conseil communal
Les trophées sportifs
Enquête « Namur Magazine »
Lecture numérique
Travaux à la Maison des Citoyens
Conflit de voisinage
À vélo à l'école
Élections 2014
Passports biométriques
Cap Estival au Grognon

14 Budget communal

17 Infrastructures

18 Chantiers en cours

20 Citadelle

Porte Médiante : fin de chantier
Accord-Cadre wallon

22 Environnement

Pour des espaces verts plus naturels

23 Handicap

Namur, commune accessible

24 Sécurité

Sens unique limité : roulez prudemment
Plan Zonal de Sécurité de la Police

26 Sports et jeunesse

Stages de Pâques
20 ans de sport à Namur

28 Sociale

Les priorités de l'action sociale

32 Culture

Street art

34 Énergie

Un Plan d'Action pour l'Énergie Durable à Namur

35 Grands projets

Fin de chantier aux Abattoirs

36 Feuilleton

Roman de Gare

38 Événement

Expo : Les Molons
Grand Feu de Bouge
Chambres Avec Vue
Semaine sans pesticide
Journée de l'énergie
Réouverture du Parc Attractif
Reine Fabiola
Balade au Pays de Namur
Le Musée Africain s'invite à la Bibliothèque
18e Folknam
Grande chasse aux œufs

Portes Ouvertes aux Espaces Verts
Carrefour des générations
Semaine de l'Abeille
125 ans de logement public
Expo : Nos Voisins sont des Indiens
Festival des Arts Forains

41 Agenda

54 Chronique

Ce que les lieux disent



Couverture : Cederik Leeuwe

Résultats de l'enquête

Vous avez été nombreux à répondre à l'enquête de satisfaction proposée dans le Namur Magazine n° 80.

Quelques chiffres à pointer

- 73% des répondants ont moins de 65 ans.
- 57 % ont répondu via le site internet de la Ville, dans une proportion de 53 % d'hommes, et 47 % de femmes.
- 57% viennent de Namur, Jambes, Bouge ou Vedrin.
- 96% lisent le magazine en papier, et 68 % le lisent entièrement. Le magazine numérique est souhaité par 20% des répondants, en complément du magazine papier, plébiscité par 87% comme support préféré d'information communale. Soulignons aussi les 42% qui souhaitent être informés via le site internet.
- 61 % le lisent une fois, sans y revenir par la suite, et 50 % le lisent par habitude.
- 96% le trouvent globalement agréable à lire ; 98,5% trouvent les informations utiles et le format adéquat.
- 25% souhaiteraient une publication plus fréquente.
- 95 % cotent la qualité rédactionnelle de bien à très bien, 92 % attribuent la même cote aux photos.
- Nos lecteurs sont 92% à qualifier de bien ou très bien la mise en page, 78 % à trouver le découpage clair. 8% réclament des caractères plus grands. Nous y serons attentifs.
- Les rubriques favorites sont les infos pratiques et services aux citoyens, les dossiers de fond (la gare, les grands projets...) et les pages « vie communales ».
- Enfin, la moitié des lecteurs lit les publicités dans le magazine, qui ne les dérangent pour la plupart pas (70%).

Nous avons reçu 126 réponses (dont 106 spontanées et 20 via enquête à la Maison des Citoyens) dans les délais soit 1,1 pour mille citoyens, et 2,1 pour mille selon le tirage du magazine (58400 exemplaires). A titre de comparaison, « Vivre la Wallonie » a réalisé une enquête similaire auprès de son lectorat en se basant sur un échantillon de 1017 Wallons pour le volet notoriété (0,2 pour mille) et de 358 lecteurs (3 pour mille) pour le volet « habitudes de lecture et taux de satisfaction », sachant que le magazine wallon fonctionne par abonnement et compte 110 000 abonnés.

La rédaction remercie chacune des personnes qui a pris de son temps pour répondre à cette enquête. Elle est très positive, et nous nous en réjouissons. Nous ferons demain, comme hier et aujourd'hui, le maximum pour vous apporter un magazine communal de qualité, et améliorer ce qui peut l'être. Découvrez déjà, à la page suivante, les innovations initiées en matière de magazine numérique (solicité à 20% des répondants).

Changement au sein du groupe PS Conseil communal



Suite à la démission de Monsieur Frédéric Laloux, désormais directeur exécutif de l'asbl NEW, Monsieur **Marc Deheneffe** a prêté serment et intégré le Conseil communal namurois le 23 janvier dernier.

Trophée du Mérite Sportif



Thorgal Aupsert

Le 13 janvier, la Ville de Namur a décerné ses trophées du Mérite Sportif. Le grand vainqueur n'est autre que **Thorgal Aupsert**, champion de Belgique de Judo (- de 90 kilos) et déjà récompensé en 2005.

Il partage le podium avec le **Royal Hockey Club Namurois**, champion de Belgique en salle depuis le 9 février dernier et le relais 4X100m cadet masculin du **Smac**. Le Trophée du Cœur a récompensé le **Royal Club Nautique Sambre & Meuse**, et son projet de Handi-Aviron, qui initie les malvoyants à l'aviron. Les trophées de la reconnaissance ont été décernés à Christian Halloy (Smac - Sambre et Meuse Athlétique Club), Willy Harchies (Tennis Club d'Amée), Jean Van Lierde (Comité Provincial

Namur Volley) et Pierre Van Peteghem (Royal Football Club Arquet).

Au cours de la même soirée, la bourse Chloé Graftiaux a été octroyée à **Benjamin Hougardy**, jeune athlète du SMAC.

Enfin, la jeune **Nafissatou Thiam**, ancienne membre du SMAC a été récompensée, par la Wallonie cette fois, qui lui a remis le Trophée du Mérite Sportif individuel féminin le 22 janvier dernier, lors d'une prestigieuse soirée organisée au Théâtre Royal de Namur.

Calendrier du Conseil

**Les prochaines séances du Conseil communal sont prévues
le 20 mars | le 24 avril | le 22 mai**

Les séances se déroulent une fois par mois, généralement un jeudi, à 18h. Elles sont ouvertes au public. L'ordre du jour relatif aux séances du Conseil communal est disponible le jeudi précédent le Conseil sur demande à la Maison des Citoyens ou sur le site internet de la Ville :

www.ville.namur.be > Politique > Le Conseil et ses séances

Salle du Conseil Communal, Maison des Citoyens de la Ville de Namur, rue de Fer de et à 5000 Namur.

Révolution numérique

Bibliovox

des livres à la page...
numérique !

C'est une révolution numérique tout en douceur pour le réseau des bibliothèques namuroises qui s'adapte aux évolutions du secteur du livre et de l'édition, tout en répondant aux demandes de ses lecteurs. Désormais, vous pouvez aussi emprunter des livres numériques, à lire gratuitement à la bibliothèque, à la maison ou ailleurs.

Le Réseau namurois de lecture publique propose une expérience de lecture numérique en streaming, sur ordinateurs, tablettes et smartphones.

Bibliovox est une bibliothèque virtuelle de plusieurs milliers de livres à consulter gratuitement via un navigateur Internet. Ce service met à disposition plus de 13 000 ouvrages en plusieurs langues couvrant de nombreuses thématiques. Il y aura essentiellement accès à des ouvrages pratiques (guides de voyage, jardinage, cuisine, ...), historiques, économiques, relatifs aux sciences humaines. Si la littérature n'occupe pas encore énormément de place sur cette plateforme, on peut néanmoins y découvrir quelques spécimens de romans ou albums pour la jeunesse.

Les livres numériques peuvent être lus sur ordinateur et/ou tablette via un navigateur.

L'inscription au service permet la constitution d'une bibliothèque virtuelle personnelle. D'autres fonctionnalités de partages sur les réseaux sociaux ou d'annotations des livres sont également activées.

Pour bénéficier d'un accès à Bibliovox, rendez-vous dans les bibliothèques de Namur, Jambes ou St-Servais. Si vous êtes déjà inscrits dans le Réseau Namurois de Lecture Publique, votre accès à Bibliovox peut être activé sur simple demande. Sinon, l'inscription (gratuite) au réseau des bibliothèques vous sera proposée.

Le service Bibliovox est gratuit et accessible 24h/24 - 7jours/7. Vous pouvez avoir un aperçu de la collection disponible actuellement sur www.bibliovox.com.

Intéressés ? N'hésitez pas à franchir la porte d'une des bibliothèques. Les bibliothécaires vous renseigneront volontiers et vous guideront avec plaisir dans la découverte de ce nouveau domaine. Que vous soyez papier ou écran, les bibliothèques communales se plient en quatre pour vous proposer d'agréables lectures !

Pour plus d'informations : 081/24 64 40
bibliotheques.namur@ville.namur.be



...et votre Namur Magazine aussi !

Namur, Smart City, ne pouvait passer à côté de cette innovation en matière d'information. La Ville de Namur, déjà présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, sur Youtube et Pinterest, propose à ses lecteurs numériques une édition digitale de son magazine d'information.

Que les amateurs de papier se rassurent : le Namur Magazine sera toujours bien distribué dans les boîtes aux lettres de tous les Namurois ! Mais là où le papier contraint parfois à restreindre le nombre de photos, les compléments d'info ou l'interactivité, la lecture d'un magazine sur tablette ou smartphone est un réel plus pour le lecteur.

Au-delà du pdf, qui ne fait que reproduire le papier à l'identique, votre Namur Magazine ainsi présenté s'enrichit de liens actifs vers les différents services, de vidéos, de photos plus larges et plus nombreuses. Ce miroir enrichi de votre magazine papier vous offre, toujours gratuitement, l'information la plus complète sur ce que fait, chaque jour, la Ville de Namur.

Pour découvrir ce Namur Magazine nouvelle génération, c'est simplissime :

- Sur iPad, rechercher « Namur » sur l'App Store
- Sur android, rechercher « Namur » sur Play Store
- et télécharger l'application.





Phase 2



Travaux à la Maison des Citoyens

La Maison des Citoyens est située au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville de Namur, rue de Fer. Depuis 2007, c'est dans ce lieu unique que les citoyens namurois font l'essentiel de leurs démarches administratives : carte d'identité, passeport, décès, naissances, inscriptions aux stages... Le projet initial prévoyait d'aménager l'entièreté du rez-de-chaussée : ce sera chose faite d'ici quelques mois.

En janvier démarrait la deuxième phase des travaux dans la Maison des citoyens. Ces aménagements importants - on touche au gros-œuvre du bâtiment - devraient durer jusqu'à l'automne. Ils poursuivent le même objectif de rassembler tous les services directs au citoyen en un seul endroit.

Concrètement, quatre locaux seront aménagés pour accueillir les permanences du service de Cohésion sociale, actuellement organisées au premier étage. Ces bureaux sont conçus afin de garantir la nécessaire confidentialité des entretiens. L'organisation des différents guichets sera simplifiée, et un nouveau système de gestion des files d'attente sera mis en place, et la salle d'attente sera agrandie, pour un meilleur accueil des citoyens.

Enfin, un espace dédié à l'aménagement urbain sera créé, qui informera sur les grands projets et chantiers menés dans la ville.

La première étape était relativement discrète, car menée à l'arrière du bâtiment, là où se trouvaient les guichets population autrefois. La deuxième étape de ces travaux commence au printemps et affectera directement la Maison des Citoyens. En effet, 16 guichets seront déplacés afin de dégager le sol. Les dalles seront enlevées, pour procéder à des travaux d'électricité et de câblage.

Durant les mois d'été, les travaux se poursuivront à l'arrière du bâtiment, pour permettre le déploiement des différents services à l'automne.

Ces travaux ne devraient a priori pas avoir d'impact sur le temps d'attente ni les horaires d'ouverture de la Maison des Citoyens. On ne peut toutefois exclure quelques désagréments momentanés, qui sont le prix à payer pour, à moyen terme, faciliter les démarches des Namurois auprès de leur administration communale.

L'administration on line

N'oubliez pas que vous pouvez également effectuer toute une série de démarches sur le site internet de la Ville de Namur. Pensez à consulter la rubrique « Démarches de A à Z » qui reprend, classées par mots clés, les réponses et démarches liées à toutes les matières communales. Vous y trouverez déjà de précieuses informations, y compris sur les possibilités de faire certaines demandes par téléphone, par fax, mail ou courrier.

En ligne, vous pouvez également commander les documents suivants : actes d'adoption, de décès, de divorce, de mariage, de naissance, de nationalité, de reconnaissance d'enfant mais aussi duplicata de livret de mariage, certificat de cohabitation légale, de nationalité, de résidence, de résidence & nationalité, de résidence, historique ou encore certificat de vie et composition de ménage.

Vous trouverez la marche à suivre sur le site de la Ville, www.ville.namur.be En ligne

Informez les aînés sur ce qui les préoccupe

Animations & formations pour les seniors

Les lois changent, les technologies évoluent, de nouvelles préoccupations se font jour, chez les seniors aussi. Les questions sont nombreuses, et les thèmes tout autant. L'équipe Aînés de la Ville de Namur propose diverses activités à destination des quinquas et plus, pour y apporter des réponses concrètes et adaptées à leurs réalités. Les prochaines séances seront consacrées au logement : comment gérer son bail, comment gérer son contrat ? Quelles sont les obligations du locataire, celles du propriétaire ?

Diverses formations sont aussi organisées sur demande, d'octobre à fin avril, avec des formateurs spécialisés ou des jeunes des écoles namuroises. Vous avez reçu un nouveau GSM et ne savez pas le configurer ? Vous voulez transférer les photos de votre dernier voyage sur l'ordinateur, pour les envoyer à vos enfants ? Vous souhaitez faire vos premiers pas sur l'ordinateur ? Vous avez besoin d'une remise à niveau « code de la route » ? La Ville vous propose des solutions pour tout cela.

Quelle que soit la thématique qui vous intéresse, les animateurs de l'équipe Aînés sont à votre disposition pour chercher avec vous les réponses à vos questions.



Équipe Aînés de la Ville de Namur
tél. : 081 24 65 86

Bruits, nuisances, désaccords

Conflit de voisinage

des solutions existent !

Une haie envahissante, un animal bruyant, ou une fête d'été qui se prolonge un peu trop... Parfois, ça tourne à la dispute. En cas de conflit de voisinage, il vaut toujours mieux, quand c'est possible, essayer de trouver une solution à l'amiable.



Vivre en société demande à chacun de respecter des règles communes : politesse, respect de la tranquillité et de l'intimité de chacun, stationnement. Sans cela, il arrive que des désaccords se créent, chacun convaincu de son bon droit, et c'est le conflit. Une saine discussion, parfois quelques concessions de part et d'autre permettent le plus souvent de régler ces différends entre voisins. Si vous n'y parvenez pas seuls, il existe différentes instances à votre service pour vous aider à trouver des solutions.

Médiation volontaire

La médiation consiste à faire appel, vous et votre voisin, à un intermédiaire qui facilitera le dialogue et vous aidera à trouver une solution de manière conjointe. La cellule de Médiation dans la cité peut intervenir auprès de tout citoyen qui vivrait une situation de trouble de voisinage tendue ou problématique.

Son objectif ? Restaurer une communication interrompue, lever des incompréhensions, relancer le dialogue pour trouver à chaque situation sa propre solution. Plutôt qu'une assistance, on parlera ici d'accompagnement des conflits : la méthode de travail utilisée vise à ce que les personnes impliquées deviennent acteurs de solution et pas consommateurs d'aide.

Si vous aboutissez à un accord, vous pouvez le faire approuver par un juge afin de le rendre contraignant pour les deux parties. Vous pouvez aussi décider de faire constater l'accord par un notaire dans un acte authentique, ce qui a la même valeur.

Procédure judiciaire

Si la médiation et la conciliation ne donnent pas satisfaction, il reste l'action en justice. C'est alors le juge qui décide qui a tort et qui a raison, et impose un accord selon les termes qui lui semblent corrects en vertu de la loi, accord auquel les deux parties devront se conformer.

À ce stade, la relation est souvent au plus mal. La médiation peut alors également être proposée comme un terrain neutre où parler de ce qui s'est passé, et retisser un lien entre voisins.

Le service de médiation est accessible à tous les habitants du grand Namur, à une seule condition, avoir envie de se sortir du conflit, de puiser dans ses propres ressources, de prendre ses responsabilités, d'être acteur de solution, pour reconstruire un lien social de qualité dans ce qui touche au plus quotidien, le lieu de vie, dans l'environnement et l'entourage qui est sien.

Infos : Médiation de quartier de la Ville de Namur

Tél : 081/24 64 84 - mquartier@ville.namur.be



JUSTICE DE PAIX

Le juge de paix est le juge qui est le plus proche de la population. Il traite les affaires touchant à la vie familiale, le voisinage et le logement. Il tentera aussi de proposer une solution humaine, de préférence en concertation avec les parties concernées.

La justice de paix est une juridiction civile: on n'y traite donc pas d'affaires pénales. Il existe trois moyens d'intenter un procès.

- Les deux parties se présentent devant le juge de paix de manière volontaire. C'est ce qu'on appelle la comparution volontaire.

- L'une des parties introduit une requête auprès du greffe de la justice de paix, en expliquant la nature du conflit, les raisons de la requête et l'identité des personnes intéressées. Toutes les parties reçoivent un pli judiciaire leur demandant de comparaître devant le juge de paix.

- Dans de nombreux cas, il faut faire appel à un huissier de justice qui citera la partie adverse à comparaître. Si la consultation d'un avocat n'est pas obligatoire, ses conseils peuvent toutefois s'avérer bien utiles.

Justice de Paix de Namur

- 1^{er} canton Nord : place Saint-Aubain 7, Tél : 081/22.30.64 - Fax : 081/23 09 14

- 2^{ème} canton Sud : rempart de la Vierge 2 bte 2

Tél : 081/22 38 13 - Fax : 081/23 07 18

Pour plus d'info sur les procédures judiciaires : www.belgium.be



Appel aux volontaires

À l'école en vélobus

L'école du Moulin à vent de Bouge, dans le cadre d'un projet de « Mise en selle régulière » de ses écoliers, cherche des volontaires.

Déjà impliquée dans le Brevet du Cycliste, l'école souhaite maintenant booster les déplacements à vélo de et vers l'école pour l'ensemble de ses classes, professeurs et parents inclus.

Ce projet concernera 9 écoles en Wallonie dont celle de Bouge 2.

Enquête auprès des parents, séance d'information, création et reconnaissance d'itinéraires, formations, sensibilisation, accompagnement, ... Autant de pistes qui seront exploitées dans cette expérience de « ramassage scolaire à vélo », fruit d'un partenariat entre la Ville de Namur et Pro Velo Educ.

Ils ont besoin de vous...

Dans le cadre du projet « vélobus », l'école communale de Bouge Moulin-à-Vent est à la recherche d'adultes motivés pour encadrer de manière responsable les jeunes cyclistes sur le chemin de l'école.

Vous êtes intéressé(e) ? Vous habitez Bouge ou de ses environs ?

Contactez l'École du Moulin à Vent au 081/21 06 69 ou par mail : bouge2@ecolesnamur.be.

Domaine de Chevetogne

À la veille de cette nouvelle saison touristique, il est bon de retrouver le plaisir des balades au Domaine Provincial de Chevetogne. Ses 550 hectares sont tout dédiés aux familles, aux promeneurs, aux amoureux de la nature, aux touristes d'un jour ou aux sportifs : chacun y trouvera son bonheur !

Depuis quelques années, l'accès au parc et à toutes les activités (mini-golf, plaines de jeux, piscine,...) sont compris dans le prix d'entrée (10 €/jour par personne).

Vous pouvez aussi opter pour la vignette annuelle, le **Pass Loisirs**, qui ouvre les portes du domaine pour un an à tous les passagers de votre véhicule. De plus, en tant que Namurois, si vous achetez le précieux sésame à la Maison du Tourisme du Square Léopold, il ne vous en coûtera que 60 € au lieu des 100 € demandés sur place.

Domaine Provincial de Chevetogne

Tél. : 083 68 72 11 - www.domainedechevetogne.be



Namur safe, clean and cool

Isoler son café pour préserver les riverains, limiter son volume sonore en échange d'une ouverture plus tardive, voilà des engagements concrets qui ont été proposés aux cafetiers namurois afin de garantir une vie nocturne de qualité dans l'hypercentre de Namur. Et ils sont preneurs, les cafetiers signataires de cette charte de la vie nocturne. Ils s'engagent aussi à sensibiliser leur clientèle au respect dû aux riverains, à promouvoir la consommation de boissons non alcoolisées, à refuser toute discrimination pour contribuer, ensemble, à une animation nocturne de qualité.

La police participe à l'effort, elle aussi, en renforçant ses rondes de nuit dans le périmètre festif de deux équipes dont une avec chien.

Plusieurs actions sont donc menées de front pour accompagner la tradition festive de Namur tout en préservant la légitime tranquillité des habitants et la propreté des espaces publics.

Les étudiants aussi



Les étudiants, soutenus dans leur démarche par l'Université de Namur, ont également lancé une campagne à destination des guindailleurs. Parmi les conseils distillés : alterner bière et soft, ne pas crier dans les rues ou encore penser à se protéger des MST.

Des évidences toujours utiles à rappeler, quel que soit l'âge, d'ailleurs !





Élections du Parlement européen,
de la Chambre et du Parlement wallon

© GAMAH

Juin 2014 triple scrutin

Le 25 mai prochain, les citoyens seront appelés à voter pour renouveler les assemblées européennes, de la Chambre et régionales. C'est un scrutin important qui se tiendra sur l'ensemble du territoire belge.

Les élections européennes seront organisées entre le 22 et le 25 mai dans les 28 pays membres de l'Union Européenne. Elles visent à renouveler les députés (21 pour la Belgique, dont 8 francophones) qui siègent au Parlement Européen (Bruxelles et Strasbourg).

L'élection de la Chambre désignera 150 députés à la Chambre des Représentants, 87 pour la Flandre, 15 pour Bruxelles et 48 pour la Wallonie (y compris les circonscriptions électorales germanophones). Les 60 Sénateurs seront quant à eux désignés selon les résultats obtenus à la Chambre.

Les élections régionales détermineront qui seront les 75 députés du Parlement Wallon. Parmi eux, 72 siègeront également, accompagnés des 19 élus francophones bruxellois au Parlement de la Communauté française.

L'administration communale apporte son soutien technique à la mise en œuvre des élections : convocations, aménagements de locaux, construction des isolements, ...

Les bureaux de votes étant le plus souvent installés dans les écoles, les équipes seront à pied d'œuvre dès la fin des cours du vendredi, et jusqu'au lundi inclus, probablement.

Rappelons que le vote, s'il est obligatoire, est aussi nécessaire. Le scrutin électoral est le moment où, en tant que citoyen, vous pouvez choisir à quel parti, à quelles personnes, vous déléguez votre voix pour participer aux débats politiques, aux gouvernements, et définir les principes politiques qui guideront la Wallonie, la Belgique ou l'Europe. Une seule convocation sera envoyée pour les trois scrutins. Elle vous invite à voter dans le bureau de vote lié à votre domicile. Peut-être serez-vous convoqué(e) pour organiser le bureau de vote, et y siéger vous-même. Cela fait partie des droits et devoirs du citoyen.

Un accompagnement et des mesures spécifiques seront mises en place pour permettre l'accès aux urnes aux électeurs à mobilité réduite : emplacement de stationnement réservé à proximité de chaque bureau de vote, loupe, un isolement adapté (structure plus large et tablette abaissée) ainsi que des rampes d'accès dans la grande majorité des bureaux de vote.

Pour plus d'infos concernant les élections : voir aussi sur le site de la Ville de Namur www.ville.namur.be

Le 25 mai au matin, n'oubliez pas votre carte d'identité et votre convocation, sans quoi vous ne pourrez voter !

Inspection de l'AFSCA



L'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA) a planifié une grande opération de contrôle des différents opérateurs de notre ville, actifs dans le secteur de la distribution des denrées alimentaires. Il s'agit donc de tous les établissements des secteurs HORECA, du commerce de détail (sédentaire et ambulante) et des collectivités.

Ces contrôles se dérouleront du lundi 24 au vendredi 28 mars 2014. Les contrôles porteront sur l'hygiène, l'infrastructure, l'autocontrôle, la traçabilité des denrées alimentaires, la notification obligatoire, au respect de la législation tabac, etc.

Info

**Unité provinciale de contrôle de Namur
081/20 62 00**

Du neuf pour les passeports & titres de séjours



Place au biométrique

Des mesures de sécurité supplémentaires sont entrées en vigueur depuis le 31 janvier sur les documents d'identité nationaux et internationaux, et ceci afin de lutter contre le vol de documents et l'imposture. Désormais, les passeports et certains titres de séjour comporteront des informations supplémentaires, qui les rendront inutilisables pour toute autre personne que celle à laquelle ils ont été délivrés.

Des informations sécurisées

Les mesures biométriques visent donc à s'assurer que la personne qui dispose d'un passeport en est bien le titulaire, grâce à trois éléments ajoutés dans la puce :

- les empreintes digitales,
- les points morphologiques définis à partir de la photo d'identité,
- la signature digitalisée.

La prise d'empreintes et la signature numérique se font au guichet, lors de la demande de document. Les points morphologiques du visage sont définis par ordinateur en scannant la photo d'identité. Pour rappel, celle-ci doit être prise sur fond uniforme blanc, de face, avec le visage dégagé (ni chapeau, ni casquette, ni grosse écharpe qui masque le menton), et une expression neutre (ni grimace, ni grand sourire).

Le délai de fabrication et le prix sont actuellement inchangés, à savoir pour les passeports 10 jours ouvrables et 90 € en procédure normale, et 259 € pour une procédure d'urgence en un jour. Pour les titres de séjour, il faudra compter 20,20 € pour le renouvellement ou le remplacement d'une carte électronique (procédure normale - 2 à 3 semaines), 121,90 € (procédure d'urgence - 4 jours ouvrables) et 186,30 € (procédure extrême urgence - 3 jours ouvrables).

À l'heure actuelle, les passeports et titres de séjours délivrés par la Ville de Namur avant le 30 janvier 2014 restent valables jusqu'à leur date limite de validité. Certains pays pourraient toutefois exiger le passeport biométrique dans un avenir proche. Il est donc conseillé de s'informer auprès de de l'ambassade du pays concerné ou sur le site www.diplomatie.belgium.be

Infos : Ville de Namur 081/246 246

www.ville.namur.be Vos démarches de A à Z

Olympiades

Comme chaque année au mois de mai, du 19 au 23 - les enfants des écoles primaires namuroises auront droit à trois journées sportives en toute convivialité, au Stade Adeptes de Jambes. Courir, sauter, lancer des poids ? Oui, et rire, et chanter, et s'entraider. Pour tous, vive le sport !



Contester une redevance

Le bon interlocuteur

Vous avez « oublié » de payer le stationnement dans une zone à horodateur ? Si la brigade du stationnement est passée par là, il y a de fortes chances pour qu'une invitation à payer la redevance forfaitaire soit délicatement glissée entre l'essuie-glace et le pare-brise de votre voiture. Vous reconnaissez vos torts ? Payez sans tarder : tout retard entraînant des frais, vous vous en sortirez à bon compte.

A contrario, si vous n'êtes pas d'accord avec la sanction, et vous estimez avoir une bonne raison, rien ne sert d'écrire à la police, ni au bourgmestre, ni au cousin éloigné qui travaille à la Ville. Si vous contestez la sanction, il vaut mieux vous adresser directement au bon endroit, en l'occurrence au service de Contrôle des Recettes Ordinaires de la Ville de Namur, et toujours par écrit (mail ou courrier).

Vous étiez mal garé, et ce n'est pas le feuillet blanc et orange de la Ville mais un joli papillon de la Police qui orne votre pare-brise ? Il s'agit dans ce cas d'une procédure pénale puisqu'il y a non respect de la loi, en l'occurrence le code de la route. Vous recevrez dans les jours qui suivent un document reprenant le motif d'infraction et la sanction prévue, ainsi que les modalités de recours, généralement auprès du Tribunal de Police.

**Service de Contrôle des Recettes Ordinaires
Département de Gestion Financière
Ville de Namur - 5000 Namur
reclamations.redevances@ville.namur.be**



Cap Estival

un nouvel été au bord de l'eau

du 16 mai au 21 septembre

Namur est une ville fluviale. À l'angle de ses berges se rencontrent la Meuse et la Sambre. Lieux de détente, de promenade et de baignade, les quais sont une des plus belles balades pour découvrir la ville. Le confluent est le cœur de Namur, il bat désormais l'été



au rythme de Cap Estival. La Terrasse du Cap prendra ses quartiers à la pointe du Grognon, pendant les cinq mois de la saison d'été, offrant de quoi se restaurer tout en profitant d'une vue éblouissante sur le Confluent. Tout est fait pour s'y sentir bien : transats avec vue sur l'eau, livres à disposition, concerts, spectacles, soirée à thème, animations pour enfants... La pointe du Grognon est également le lieu de départ des croisières sur la Meuse et la Sambre.

Cap Estival, c'est aussi une palette d'événements organisés au bord de l'eau par la Ville ou par de nombreux partenaires :

- le Quai des Arts - expositions d'artistes à ciel ouvert en bord de Meuse,
- Happy Summer - le bord de Meuse devient plage de sable blanc et base de sport nautique en vogue : blob jump, pirogues, stand-up paddle, ...
- les Jardins de la Maison de la Culture et ses animations,
- événements nautiques et sportifs,
- fête des Buley et ses traditionnelles joutes nautiques,
- et beaucoup d'autres....

Vous avez l'embarras du choix pour passer l'été au bord de l'eau !

Infos : www.capestival.be - : 081/24 64 48

Dès le 1^{er} avril

Réouverture des Jardins de la Maison de la Culture

Venez profiter du mobilier urbain mis à disposition ainsi que des animations proposées tout au long de la saison.

Au pied de la Maison de la Culture, Quai Ferdinand Courtois à Namur.



Occupation du domaine public

Nouveau règlement communal

La Ville a la volonté d'offrir un espace urbain convivial et de qualité aux namurois, aux chalands, aux commerçants, aux touristes et à toutes personnes désireuses de fréquenter Namur. À cet effet, de nombreux aménagements de l'espace public ont été réalisés, sont en cours de réalisation et d'autres sont en phase de réflexion afin d'améliorer davantage ce cadre de vie.

La qualité de l'espace public est un atout indéniable pour l'attractivité de notre ville qu'il faut conjuguer avec les nombreuses festivités qui animent les quartiers tout au long de l'année et ce dans le respect de chacun.

Afin de garantir une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de l'espace public, un nouveau cadre réglementaire apporte des précisions quant :

- à l'installation de terrasses, d'étalages et de dispositifs commerciaux ou publicitaires suite notamment à l'évolution des techniques de marketing,
- à l'usage de dispositifs et de mesures d'accompagnement des chantiers de travaux sur ou à l'intérieur d'un bâtiment,
- à l'organisation des événements.

Le règlement-redevances associé à ces nouvelles dispositions, a également été revu.

Le centre-ville et plus particulièrement son piétonnier et ses places piétonnes, ainsi que la grande diversité de ses commerces constituent une spécificité qui a fait l'objet d'une attention particulière. Au vu du nombre de piétons qui fréquente le cœur de ville, il est important de garantir une circulation agréable et en toute sécurité. L'accès des services de secours doit être assuré en permanence. Ce sont des préoccupations rencontrées par ce nouveau règlement.

Ces règlements sont disponibles sur www.ville.namur.be

Info

Service des Affaires économiques

081/24 65 49

affaires.economiques@ville.namur.be

BUDGET 2014

VERSION 1.0

VOTÉ LE 12.12.13

DU 01.01.2014 AU 31.12.2014

BUDGET ORDINAIRE

en équilibre

RECETTES

151 000 000 € Transferts

(90,75%) + 5 000 000

37 563 000 € ... Fonds

dont le Fonds des Communes régional

91 135 000 € ... Impôts

dont précompte immobilier, impôts sur les personnes physiques, taxes locales



21 800 000 € ... Subventions

dont subsides aux emplois

9 000 000 € Prestation

(5%) + 3 272 000

Ce sont les recettes directement liées aux services au citoyen : entrées de piscines, achats de sacs poubelles pour le ramassage des immondices, prêts de livres, etc.

Sacs poubelles	2 009 015 €
Piscines	920 000 €
Bibliothèques	74 000 €
Stages sportifs	264 000 €
Stages et plaine jeunesse	193 415 €



6 500 000 € Recette de dette

(3,88%) + 110 000

Intérêts créditeurs, dividendes des intercommunales, apport de la Régie Foncière lié à l'exploitation du Casino, etc.



105 200 € Fonds de réserve

En 2008, la Région a octroyé à Namur un prêt, converti par la Ville en fonds de réserve exceptionnel de 23 millions d'euros. Le prélèvement moyen annuel sur ce fonds est de 462,638 euros.

SOLDE ESTIME AU 31.12.2014 : 14 millions

167 000 000 euros

Le budget ordinaire est estimé en équilibre à 167 millions d'euros. Il comprend d'une part les recettes, les rentrées financières habituelles de la commune, régulières et prévisibles, et les dépenses relativement fixes, principalement

- de personnel
- de fonctionnement,
- de transfert (CPAS, Zone de Police,...)
- et de remboursement de la dette.

1 809

Le décret impérial napoléonien de 1809 impose aux communes d'assumer pleinement les charges liées à l'exercice du culte catholique. Une réforme de ces dispositions est à l'étude au sein du Gouvernement wallon.

77 000 000 euros

Avec 46%, les dépenses de personnel sont le plus gros poste de dépenses de la Ville. Les salaires du personnel communal sont fixés par barème et relèvent des dépenses ordinaires.

La situation financière des pouvoirs locaux est préoccupante : réforme des zones d'incendie, impact de la réforme des pensions, baisse des additionnels au précompte immobilier ou encore mises aux normes des maisons de repos sont autant d'exemples de lourdes charges à assumer. Moins de recettes (additionnels au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques) et plus de dépenses (notamment Zone de Police et Centre Public d'Aide Sociale), telles sont les contraintes dont il faut tenir compte pour construire un budget en équilibre.

167 MILLIONS

soit 1520 € par habitant

DÉPENSES

ADMINISTRATION 33 m€ 19,8 % Secrétariat communal - Gestion financière - Logistique - Economat - Communication - Services administratifs	POLICE 18 m€ 10,7% Police locale - Enquêtes et recherches - Police Secours Prévention - Commissariat - Patrouilles - Cybercriminalité	POMPIERS 13 m€ 8,1% Service Incendie - Centre 100 Aide Médicale Urgente - Inondations - Désincarcérations
ACTION SOCIALE 24 m€ 14,3% Aide sociale - Logement - Abri de Nuit - Egalité des chances - CPAS (Maisons de repos, revenu minimum d'intégration, insertion socio-professionnelle,...)	CULTURE - LOISIRS - SPORTS 15,68 m€ 9,3% Musées - Stages & plaines - Folklore - Sports - Fêtes - Festivals - Bibliothèques	PROPRETE - ESPACES VERTS 10,85 m€ 7,7% Balayage & nettoyage - Poubelles publiques - Lutte contre les incivilités Parcs & jardins
	VOIRIES 13,62 m€ 5,5% Trottoirs - Routes - Déneigement Namourette - Parking	ENTRETIEN BATIMENTS 9,29 m€ 6,4% Infrastructures - Bureau d'études Bâtiments classés - Gestion du bâti
	AUTRES 23,46 m€ 14% Commerce et Industrie - Services généraux - Santé et Hygiène - Logement & Urbanisme - Culte - Assurances - Impôts	ENSEIGNEMENT 6,17 m€ 3,6% Ecoles - Beaux-Arts - Conservatoire - Promotion sociale

400

Les subsides aux associations se montent à 6 213 000 €, soit une augmentation de 352 000 €. Les aides octroyées vont de 650 € (Excepté Jeunes) à 1 850 000 €, à la Sonefa. Au final, 400 clubs de sports, festivals, centres culturels, organisations de jeunesse ou associations à vocation sociale, sont soutenus par la Ville de Namur.

Parmi les principaux subsides, citons :

Centre culturel régional 991626 € - New 308000 € - Comité Animation Citadelle 344 000 € - Promotion des Arts Forains 140 000 € - CAVEMA (Art Vocal) 189 902 € - FIFF 180 000 € - Office du Tourisme 312 700 € - Comités Fêtes de Wallonie 190 000 € - Canal C 211 700 €

+ 1 501 375 euros

L'augmentation de la dotation à la Zone de Police est surtout liée au surcoût des cotisations de pensions des agents, dans un budget où les dépenses de personnel représentent près de 90 % du total des dépenses.

50/130 000

50 agents communaux du Département de Gestion Financière gèrent chaque année 130 000 extraits de compte.

BUDGET EXTRAORDINAIRE - 43 MILLIONS

FINANCEMENT

+ 6 000 000

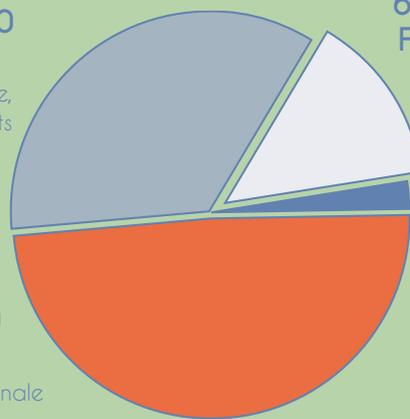
Le budget extraordinaire est consacré aux investissements et achats uniques, ou d'une durée de vie supérieure à un an. Par exemple, l'achat d'un camion relève de l'extraordinaire, tandis que l'essence pour le faire rouler sera intégrée aux dépenses ordinaires. Les investissements sont estimés à 43 millions d'euros, soit une augmentation de 6 millions par rapport à 2013.

15 000 000
SUBSIDES

(voiries, citadelle, églises, bâtiments classés...)

21 000 000
EMPRUNTS

dont part communale
11 861 000



6 000 000
FONDS DE
RÉSERVE

900 000
INTERVENTION
DE TIERS

INVESTISSEMENTS



Voirie 4.171.782 €

Citadelle 10.025.000 €



Téléphérique 8.000.000 €

Nouveau Conservatoire 6.000.000 €

Plaines de jeux 155.000 €

Achat site militaire Champion 700.000 €



Halls sportifs 1.600.000 €

dont la rénovation du sous-sol du Centre namurois des sports (Tabora)



Dynamique « digital city » 300.000 €

Muséographie des Bateliers 800.000 €



Equipement des Abattoirs 200.000 €

Egouttage et entretien 1.063.546 €

Aménagement CREAVES 60.000 €



Toilettes publiques 100.000 €

Ecoles 220.000 €

Royal Hockey club 150.000 €



Cimetières 180.000 €

Patrimoine églises 1.400.000 €

Le budget est disponible dans son intégralité sur le site internet de la Ville de Namur www.ville.namur.be > Administration > Budget

Ca rénove, ça construit ...

Un toit pour les Wartetîs

L'année a bien commencé pour le Football Club de Wartet, qui a pu inaugurer en janvier un nouveau bloc vestiaires et cafétéria. Depuis de nombreuses années, les Dolomiens souhaitent disposer de vestiaires et de sanitaires aux normes ainsi que d'une buvette accueillante. En effet, la précarité des installations datant du siècle passé, faites de vestiaires trop exigus, de sanitaires désuets et d'une buvette non isolée ne pouvait plus durer.

La nouvelle construction, répondant aux besoins exprimés, comprend au rez-de-chaussée : six vestiaires dont deux dédiés aux arbitres, une infirmerie et des locaux techniques. On retrouve à l'étage : une cafétéria avec cuisine, un bureau ainsi que les sanitaires.

Montant des travaux : 715.814 € dont 75% subsidiés par la Wallonie, le solde étant pris en charge par la Ville.



L'Académie des Beaux-Arts à Namur, rue du Lombard

Il continue, discrètement, le chantier de rénovation et extension de l'Académie des Beaux-Arts. Tandis qu'on aménage l'extension, la phase 2 des travaux avance : la démolition intérieure étant terminée, place à la reconstruction.

La Caserne des Pompiers à Jambes, site de la Porcelaine

octobre 2013



janvier 2014



février 2014



Votre Namur Magazine revient régulièrement sur l'évolution de ce chantier, d'une importance significative pour la Ville. Le bâtiment se dessine : trois mois, sur un chantier prévu de 500 jours ouvrables, ce n'est pas rien, la remise des clés étant prévue pour 2014.

On parle ici d'une caserne high-tech, avec 9 250 m² de surface auxquels seront adjoints un garage de 2 500 m² en vue d'héberger le nouveau garage communal situé actuellement rue Mottiaux à Jambes, dans une volonté de mutualiser l'entretien des véhicules de la Ville.



La Résidence-Service Chantier CPAS Foyer Jambois à Jambes, rue de Dave

Les Bateliers à Namur, rue Joseph Saintraint

Fin de chantier en vue, pour le futur musée archéologique. Le bâtiment sera livré à la fin du printemps au Service Culture qui prendra alors le relais pour y créer une muséographie sur deux niveaux.

Le Musée de Croix à Namur, rue Joseph Saintraint

La restauration de la toiture côté extérieur arrive à son terme, grâce au talent des artisans-couvreur. Il reste pas mal de travail à l'intérieur pour renforcer la charpente. De même, la façade extérieure est bientôt finie, tandis que les travaux se poursuivent à l'intérieur, notamment pour réparer les dégâts dus aux infiltrations d'eau.



Chantiers

en cours et à venir

Travaux voiries

Chantiers en cours

Chantiers du Service Public de Wallonie

Jambes

Avenue Bourgmestre Jean Materne (entre le pont de Jambes et le carrefour avec la rue de Dave) : aménagements urbains de la chaussée et des trottoirs (Chantier régional)

Rue de Dave (entre le carrefour avec l'avenue Bourgmestre Jean Materne et la rue de Francquen) : aménagements urbains de la chaussée et des trottoirs (Chantier régional)

Lives sur Meuse

Sécurisation de la N90 (Chantier régional)

Chantiers communaux

Namur

Boulevard d'Herbatte : finitions - marquage au sol

Chaussée de Charleroi (Salzines) : réfection des trottoirs entre la place du 8 mai et le rond-point «Val Saint-Georges» travaux précédés d'une intervention Belgacom

Rues Nanon, des Fours à Chaux, du Moulin, de l'Industrie et Adolphe Ortman : réfection des chaussées et des trottoirs

Jambes

Rue du Couvent : réfection de la chaussée, création d'un trottoir et d'un SUL

Programme d'entretien des chaussées du grand Namur

Raclage pose

Namur : rue Lucien Namêche, rue Delvaux

Erpent : rue du Vieux Bon Dieu, Allée Verte

Jambes : rue de l'Aurore

Naninne : rue des Scabieuses

Champion : rue de Fernelmont (précédé d'une intervention ORES/électricité)

Bouge : rue des Mésanges Bleues (entre la rue Bouvier et la rue des Ramiers, travaux précédés d'une intervention d'ORES/électricité)

Enduisage

Beez : rue de l'Escalier, rue d'Epamar

Bouge : rues Saint-Luc, de la Poteresse, de Coquelet, Georges Attout et

de l'Epante, chemin des Aides, avenue Boudouin 1er

Dave : rue de Saint-Hubert

Erpent : rue de Velaine, rue du Grand Tige

Marche-les-Dames : Rue aux Ruwales, Fond de Wartet,

rue de la Bruyère Fleurie, rue des Bigarreux

Malonne : rue de l'Insepré

Namur : Allée du Moulin à Vent, rue de Ballart

Naninne : rue des Acquises

Vedrin : rues Alfred Brasseur, Pôlet et Depoortere

Wépion : Tienne aux Clochers, rue de Brimez, chemin

des Etangs, rue Raymond Decelle

Chantiers à venir

Namur

Rue des Hayettes, entre les numéros 84 et 122 : réfection de la voirie, précédée du remplacement de la conduite d'eau

Rue Basse marcelle : mise en piétonnier, avec intervention préalable d'ORES /électricité et BELGACOM

Namur & Vedrin

Rue Fond d'Arquet, rue Frères Biéva : création d'un cheminement cyclo-piéton

Travaux égouttage

Chantiers en cours

Travaux à charge de l'INASEP

Collecteur du Frizet

Daussoulx : rue Tiromboise, rue Trou du Loup, rue Bas de Daussoulx

Vedrin : rues Joseph Lemineur, Emile Marnach, Joseph Mathieu, Delcarte, place Vicaire Edmon Servais, rue de la Sitrée, Rue Joseph Clesse, et rue de Frizet

Saint-Marc : rue de Frizet et chaussée de Perwez

Chantiers communaux

Malonne

Les Tris - Branssart et rue Fernand Colon - Bourgmestre : travaux de finition

Temploux

Rue Saint-Antoine : pose d'un égout, réfection de la chaussée et aménagement des accotements

Chantiers à venir

Travaux à charge de l'INASEP

Collecteur de Malonne

Malonne : rues de Manstée, du Petit Bois, Près de Stoki, carrefour rues du Ranimé, Curnolo et place du Terminus, rues d'Insevaux, Joseph Massart, Fond de Malonne, du Tombois, rue et place des Tris, rues du Monastère, du Landoir, de l'Ancien Rivage et route de la Navinne.

La porte de Médiante

La restauration de la porte de Médiante, qui a débuté en mai 2013, touche tout doucement à sa fin. Nous vous proposons un petit bilan des travaux accomplis et à venir.



La première chose que l'on remarque est son parement de pierre, libéré de ses échafaudages et entièrement remis à neuf : démontage, remontage, nettoyage, consolidation, nouvelles pierres. L'ouvrage retrouve sa force tranquille. Peu à peu, le passé resurgit. La tour médiévale, vestige englobé progressivement dans la fortification bastionnée, refait surface et sera dorénavant accessible. En effet, au-delà du maintien de l'édifice, témoin de la mutation de la résidence comtale en forteresse, c'est l'accès à chacune de ses parties qui sera rendu possible. Outre la tour, l'ancienne boulangerie dont l'origine remonte à l'époque hollandaise sera accessible pour des animations touristiques. À cette fin, des gaines électriques et des canalisations d'eau ont été posées dans le tunnel de la porte.

L'ennemi principal et insidieux des vieilles pierres est l'humidité. Aussi la grosse intervention contemporaine de ce chantier consiste en la

pose d'une dalle d'étanchéité au-dessus de la porte, dont la différence de niveau adopte le plan masse de la tour. Au printemps, les trois terrasses seront à leur tour traitées contre l'humidité et chacune recevra une finition de sol particulière: la terrasse inférieure sera en gravier (pour être en cohérence avec le chemin de ronde), l'intermédiaire en brique sur champ comme à son origine et la supérieure, ancienne terrasse d'artillerie, sera engazonnée. Le monument aura donc bénéficié d'un assainissement en profondeur.

Les abords ne seront pas négligés non plus : le pavage du passage sera refait, le muret encadrant l'accès pavé vers l'espace Saint Pierre attenant sera prolongé et reconstruit. En fin de chantier, les menuiseries (porte et pont-levis) seront également traitées.

L'ACCORD-CADRE

Le Gouvernement wallon a accordé à la Ville de Namur une convention-cadre pour la citadelle de Namur, à hauteur de 10 millions d'euros. Voici les éléments concernés par ces futures restaurations, qui vont débiter cette année déjà.

L'accord-cadre va permettre la restauration de :

- la muraille composée d'arcades à gauche de la porte de Médiante ;
- la Rampe Verte ;
- le bastion situé le long de la Sambre, dans la continuité de la restauration des 5000 m² ;
- la muraille située au départ de l'ancien téléphérique, à l'arrière du Parlement wallon ;
- les deux versants du fossé de Médiante ;
- deux anglées des Grands Fossés et leurs murailles avoisinantes ;
- les tours Joyeuse et César ;
- les grands souterrains ouverts au public.

Ces éléments ont été sélectionnés en raison de leur état de dégradation avancé ainsi que des risques encourus en termes de sécurité pour les usagers du site, des voiries et des cheminements alentours. Ils figurent dans les toutes premières phases d'intervention des fiches d'état sanitaire.



Pour des espaces verts plus naturels !



La nouvelle législation impose aux Communes d'arriver à une gestion de leurs espaces publics et espaces verts sans utiliser aucun produit phytosanitaire pour 2019. Dès le 1er juin 2014, cette interdiction sera d'application sur les terrains revêtus non cultivables - tels que trottoirs et allées - reliés à un réseau de collecte des eaux (filet d'eau, avaloir, etc) ou à des eaux de surfaces. Dès le 1er septembre, cette interdiction sera également étendue aux terrains privés reliés à un réseau de collecte des eaux ou à des eaux de surfaces.

Pour atteindre l'objectif environnemental fixé par la loi, il ne suffit pas de remplacer un produit toxique par un autre qui le serait moins. Il s'agit véritablement de chercher d'autres façons de faire, quitte à changer d'approche, pour pouvoir se passer de produits phytosanitaires tout en gardant un œil sur les dépenses et une grande qualité d'entretien des espaces publics.

Diverses mesures sont déjà d'application au sein des services communaux afin d'éviter le recours aux herbicides : installation de plantes couvre-sols dans les parterres, dépôt de broyat, désherbage manuel ou encore absence de traitement sélectif des gazons.

On recrée également des coins nature, moins gourmands en entretien avec, notamment l'aménagement de prés de fauche (par diminution de la fréquence de tonte) et de prairies fleuries (par semis de plantes à fleurs indigènes), deux structures favorisant l'accueil de la biodiversité dans nos espaces verts. N'oublions pas les talus en bordure de voirie traités en fauchage tardif qui peuvent même accueillir à certains endroits quelques espèces rares comme des orchidées.

Une idée nouvelle pourrait être, là où c'est possible, de choisir d'enherber plutôt que de devoir désherber : il s'agit ici de convertir des surfaces recouvertes de gravier ou de dolomie par des cheminements régulièrement tondus.



Le pré de fauche accueille les plantes naturellement présentes, sans autre entretien qu'un fauchage périodique. C'est tout bon pour la biodiversité : les insectes viennent trouver refuge dans les pissenlits, les centaurées, les alchémilles et les trèfles, particulièrement appréciés des abeilles.

La prairie fleurie par contre, est semée : bleuets, coquelicots, mauves et plantes sauvages viennent égayer joliment le paysage, nécessitant là aussi moins d'entretien, et donc moins de main d'œuvre.

De même si on choisit de ne tondre que certaines zones, limitées aux cheminements des piétons dans les squares, il est possible de créer des espaces verts tout à fait agréables à vivre pour les citoyens tout en limitant la main d'œuvre nécessaire à cet entretien.

Cette main d'œuvre peut dès lors être réaffectée à des techniques plus exigeantes, tel que le désherbage thermique. Equipé d'un brûleur au gaz, l'agent va littéralement griller les mauvaises herbes entre les pavés, le long des bordures, etc.



Cette technique a été testée l'été dernier dans le piétonnier du centre-ville, et les résultats sont plutôt encourageants.

Toutefois, là où un pesticide appliqué une ou deux fois éradiquait définitivement toute pousse verte, le désherbage thermique doit être répété tous les mois. Il est donc moins toxique, mais nécessite plus de main d'œuvre. Enfin, plusieurs techniques permettent aussi de limiter l'entretien au pied des arbres d'avenues :

- l'enherbement, ou le fleurissement à l'aide de fleurs sauvages ou de vivaces ;
- l'utilisation de broyat (branchages broyés) ;
- le gravier résine : c'est notamment la technique utilisée dans l'aménagement récent de la zone de rencontre de l'Ange.

Ces techniques de gestion alternatives sont d'ores et déjà utilisées dans tous les espaces publics communaux de Namur. Sur les trottoirs, au pied des arbres, dans les parcs, cette gestion différenciée selon l'usage des lieux permet d'accueillir chaque jour à Namur un peu plus de nature.

Info

Service Eco-Conseil de la Ville de Namur

0800 935 62

www.nature-namur.be

Rampes, ascenseur, bordures, plateformes

Une Ville accessible pour tous

Confrontée à la difficulté de se déplacer lorsque se présente une série d'obstacles, une personne à mobilité réduite (PMR) ne peut surmonter seule ou difficilement ceux-ci.

Chacun d'entre nous peut, à un moment donné, voir sa capacité d'aller et de venir réduite soit de manière provisoire - une personne avec un plâtre, une femme enceinte - soit de manière permanente - cécité, obésité, personne en chaise roulante... Chaque déplacement anodin peut alors se révéler être un véritable parcours du combattant si des aménagements adéquats ne sont pas réalisés pour rendre la vie un peu plus facile. C'est pourquoi la Ville de Namur s'engage dans le cadre de la **charte pour le respect de l'accessibilité et de l'autonomie des personnes à mobilité réduite** dans les futurs espaces et les bâtiments de la commune.

Désormais, dans le cadre de passation de marchés publics, des critères concernant les attentions particulières à l'accessibilité et l'autonomie des personnes à mobilité réduite seront d'application : application de normes ou de bonnes pratiques, mise en œuvre de technologies de communication pour optimiser l'autonomie des PMR, et toute action d'ordre architectural améliorant l'accessibilité des PMR.

Ces clauses peuvent concerner les bâtiments neufs ou à rénover, et font parties intégrantes des critères d'attributions. Il est évident qu'il y a du travail en la matière mais la Ville de Namur ne part pas de zéro, loin de là. L'hôtel de Ville est accessible aux PMR, bon nombre d'écoles et de salles communales ont été équipées de sanitaire PMR et/ou de rampe d'accès. Concernant les infrastructures sportives, tous les nouveaux bâtiments sportifs sont totalement accessibles aux PMR, comme les halls de Beez et de Temploux qui sont équipés d'ascenseur, de sanitaires et d'emplacement de parking.

Le Comité PMR

Au sein de l'administration communale, le Comité PMR, mis en place en 2002 sur base d'une charte de collaboration avec le Collectif Accessibilité Namur (CAN), vise à améliorer l'accès et la participation des personnes à mobilité réduite à la vie namuroise.



Les aménagements sont réalisés soit par le service Bâtiments de la Ville soit par entreprise extérieure avec un suivi par le Bureau d'Etudes Bâtiments ici le château d'Amée

Les projets développés concernent les aménagements en voirie, mais aussi les transports (taxis adaptés, lignes de bus accessibles), les événements culturels ou festifs, l'accessibilité des bâtiments publics ou encore des bureaux de vote.

Lors d'événements culturels, festifs, tout comme lors des élections, le Comité PMR intervient transversalement, en collaboration avec les différents services communaux à la manœuvre, pour faciliter l'accessibilité des lieux aux personnes handicapées ou moins valides.

Cette intervention s'organise sur 3 axes :

- **Stationnement** : des emplacements sont réservés le plus près possible des sites, et avec cheminement le plus adapté.
- **Programme** : lors d'un festival, par exemple, un accent particulier est mis sur les spectacles accessibles, ou particulièrement adaptés à l'un ou l'autre handicap (malvoyant, malentendant, personnes en chaise roulante).
Lors d'un événement, l'attention portée aux difficultés des PMR est de plus en plus un réflexe et c'est tant mieux : rampes, installation de plateforme en hauteur pour offrir un angle de vue correct aux personnes en chaise roulante, etc.
- **Sanitaires** : là-aussi, l'automatisme s'installe, et les organisateurs, lorsqu'ils réservent leurs installations sanitaires provisoires, prévoient le plus souvent une cabine adaptée.

Toutes les informations permanentes (stationnement, bus, bâtiments) ou ponctuelles (festivités ou événements culturels) se retrouvent sur le site www.ville.namur.be/mobilite

Vous avez dit SUL ?

Souvent appelé en Belgique sens unique limité ou contre-sens cyclable, le SUL est un sens unique classique ouvert à la circulation des cyclistes dans les deux sens.



Depuis le 1er juillet 2004, les sens uniques sont obligatoirement ouverts à la circulation des cyclistes à contresens.

Un tel aménagement présente plusieurs avantages : raccourcir les distances à parcourir, éviter les grands axes, contribuer à une diminution des vitesses et permettre un véritable maillage du réseau cyclable.

La Ville terminera d'ailleurs cette année le chantier de la mise à sens unique limité des rues qui présentent les conditions de sécurité nécessaire, cela grâce au subside Wallonie Cyclable.

Les bons comportements à adopter

Voici quelques conseils pour assurer votre sécurité :

À vélo

- En entrée ou en sortie de SUL, vous risquez de croiser un automobiliste qui ne serre pas suffisamment sa droite. Anticipez, tenez bien votre droite et réduisez votre vitesse.
- Vous devez rouler à droite dans le sens de votre progression. L'éventuelle piste cyclable située à votre gauche ne vous est pas réservée.
- Si vous apercevez un automobiliste venant en sens inverse, serrez votre droite et réduisez votre vitesse. Si nécessaire, arrêtez-vous un instant.
- Conservez une distance latérale par rapport aux véhicules stationnés tout en étant attentif aux ouvertures de portières, aux véhicules qui vont quitter leur stationnement ou sortir d'un garage sur votre droite.

En voiture

- Soyez attentifs aux sens uniques situés à votre droite. Un cycliste peut en sortir avec priorité de droite !
- Si vous apercevez un cycliste venant en sens inverse, serrez votre droite et ralentissez. Cela est d'autant plus important aux entrées et sorties. Au besoin, arrêtez-vous quelques instants.
- Prenez un virage très large si vous tournez à gauche et plus serré si vous tournez à droite.
- Si Vous êtes stationné sur le côté gauche, quittez votre emplacement le plus doucement possible. Le cycliste doit vous voir à temps.
- Vous sortez d'un garage. Surveillez votre gauche et votre droite.

Pas plus d'accident

Il ressort d'une étude de l'IBSR* que le risque d'accident de cyclistes circulant, entrant ou sortant d'un SUL est faible et ne représente pas un enjeu majeur de sécurité routière. En outre, il n'y a proportionnellement pas plus d'accidents impliquant un cycliste circulant à contresens dans un SUL que circulant dans le sens général de circulation. (*Source IBSR - Via Secura n° 89).

Plan Zonal de sécurité

Le Plan Zonal de Sécurité (PZS) est le document de référence en matière de politique policière au niveau local. D'une part, parce qu'il explique en détail le fonctionnement de la Zone de Police, et particulièrement comment elle répond aux missions de base d'une police locale (Accueil - Intervention - Travail de quartier - Enquêtes et recherches - Maintien de l'ordre Public - Assistance policière aux victimes - Circulation). D'autre part, car on y trouve les priorités que la Zone de police se fixe pour les quatre années suivantes. Ces priorités, qui touchent à la sécurité mais également à la qualité de vie, ont été déterminées au sein du Conseil Zonal de Sécurité, organe composé des différents partenaires de la sécurité au niveau local

(Procureur du Roi - Bourgmestre - Chef de Corps - Directeur coordonnateur administratif et Directeur judiciaire (Police fédérale) et fonctionnaire de Prévention).

Le nouveau Plan Zonal de Sécurité, approuvé en décembre par les ministres de l'Intérieur et de la Justice, portera sur la période 2014-2017. Il doit à présent être traduit en plans d'actions concrets, lesquels donneront ensuite lieu à des activités préventives, dissuasives et répressives.

À côté de ses missions quotidiennes, la police namuroise axera donc ses actions sur les points suivants :

- La sécurité routière, et plus particulièrement les accidents impliquant les jeunes conducteurs ainsi

que les problématiques de la conduite sous influence (alcool et drogue) et de la vitesse.

- Les délits contre la propriété - cambriolages ;
- les délits commis avec violence contre les personnes, à l'exception des vols à main armée, traités de manière indépendante ;
- la lutte contre les nuisances et les incivilités, notamment par le biais des sanctions administratives communales et de la gestion de la vie nocturne dans ses différents aspects.

Infos :
www.polnam.be



Stages & cours

Sports pour tous depuis 30 ans déjà



Ils sont six ou sept agents communaux à porter la mémoire des premières heures du sport à la Ville de Namur. Il y a une trentaine d'années, ils étaient parmi les pionniers, professeur de tennis, maître-nageuse, à accueillir les petits Namurois dans des salles de gymnastique, comme la salle Guisset à Belgrade, ou le Centre Namurois des Sports de Tabora, construit en 75.

Le tennis a eu longtemps l'image d'un sport réservé à une certaine élite. C'est peut-être vrai ailleurs, mais pas à Namur ! Pendant 10 ans, il y eut des cours de tennis tous les soirs à Tabora, à destination de tous, depuis les tout-petits (cours de mini-tennis pour les 5-6 ans) jusqu'aux seniors, 8 h par jour.

Dès le milieu des années 80, les piscines s'ouvrent aussi aux cours et stages, à Salzennes tout d'abord, puis à Jambes et Saint-Servais. Une dizaine d'années plus tard, les stages se diversifient largement : au tennis et à la natation s'ajoutent au fil des années les sports d'équipe, l'éveil au sport pour les tout-petits, la danse, le hip hop, le tennis de table, la boxe anglaise, l'équitation...

Chaque année, entre 2000 et 2500 jeunes participent aux stages et cours de la Ville. Parmi les petits sportifs d'aujourd'hui, gageons que certains sont déjà la deuxième génération de Namurois à taper la balle à Namur.

Les infrastructures aussi Hier et aujourd'hui



Replonger dans les archives photographiques de la Ville permet des voyages dans le temps doucement nostalgiques, tout en prenant la mesure du chemin parcouru. Le hall Octave Henry et la piscine de Saint-Servais (qui sera prochainement rénovée) nous ont laissé quelques clichés délicieusement « vintage ». Découvrez d'autres photos d'hier et aujourd'hui dans la version numérique du Namur Magazine.

Vacances de Printemps

Du sport et des jeux

Les services Jeunesse et Sports de la Ville vous proposent pour ces deux semaines de vacances des stages adaptés à tous les âges et tous les goûts.

PLAINES DE VACANCES

Elles sont organisées pour les enfants de 2,5 à 12 ans, du 7 au 18 avril, à l'école communale de Jambes-Parc Astrid et à l'école communale de Wépion.

Garderie à l'école Roger Lazon de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h00.

Prix par semaine (potage et collation compris): 30/35 € + 5 € pour la garderie (forfait)

STAGES LUDIQUES

Une série de stages sont proposés aux enfants entre 8 et 18 ans sur des thèmes aussi variés que le théâtre, la cuisine et le bricolage, l'éveil musical ou encore la photo numérique.

Les 6-12 ans peuvent également profiter d'un séjour à la ferme de Chêne (Léglise) du 14 au 18 avril (225 €).

STAGES SPORTIFS

Des stages sportifs sont organisés les deux semaines, principalement au Centre Namurois des Sports, mais aussi à Bouge, Basse-Enhaive ou Faulx-les-Tombes.

Les inscriptions aux plaines et stages de Pâques se feront à partir du 12 mars.

Les inscriptions pour les activités organisées pendant les grandes vacances débiteront quant à elles le 24 avril.

Infos : Maison des Citoyens, Hôtel de Ville à 5000 Namur - Tél. : 081/24 63 77

jeunesse@ville.namur.be

www.ville.namur.be/jeunesse

loisirs@ville.namur.be

www.ville.namur.be/sports



Action sociale...

Le 12 décembre dernier, le Conseil communal et celui de l'Action sociale ont présenté, lors d'une séance conjointe, les objectifs et les axes qui détermineront la politique sociale menée à Namur ces prochaines années.

C'est l'occasion de faire le point sur le travail mené au quotidien au sein des deux institutions, CPAS et Ville de Namur.

Chaque jour, les travailleurs sociaux cherchent des solutions à des situations, parfois dramatiques, très variées. Ces solutions visent toujours un seul et même but : permettre à chacun de trouver une place, sa place, dans la société. Mais quand la misère est grande, il y a bien des obstacles à lever avant de viser une réinsertion sociale, et c'est sur ces obstacles que les politiques menées par le service de Cohésion Sociale de la Ville et les services du CPAS entendent agir, en pleine collaboration.

Car c'est là sans doute que réside l'intérêt de la chose : les missions du CPAS ne se limitent pas à l'octroi du revenu d'intégration, ni celles du service de Cohésion sociale de la Ville à la gestion de l'abri de nuit, loin de là. Le service de Cohésion sociale de la Ville de Namur travaille sur des problèmes de société, pris à l'échelle de la collectivité. Par des actions de prévention, la mise en œuvre d'infrastructures, une attention portée à tous, chacun selon sa situation, il oeuvre à la cohésion de la société. Le CPAS dont la mission première est de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine apporte des aides sous diverses formes : matérielle, sociale, médicale, médico-sociale et psychologique. Chaque situation est étudiée individuellement, au cas par cas. D'autres missions complètent ces aides : repas à domicile, insertion sociale et socio-professionnelle, etc. La politique de valorisation et de diversification du volontariat mise en place au sein du CPAS renforce et complète ces actions.

Lutter contre la précarité et la pauvreté

La mission la plus connue du CPAS est l'allocation du revenu d'intégration et d'autres aides sociales (Fonds mazout, Aide médicale urgente, ...). En moyenne sur un an, 2500 personnes reçoivent un revenu d'intégration, auxquelles il faut ajouter les 400 bénéficiaires de l'aide équivalente et les 200 personnes remises à l'emploi en 2013.

Rappel : les taux mensuels du revenu d'intégration au 1/9/13 étaient les suivants :

- Personne cohabitante : **544,91 €**
- Personne isolée : **817,36 €**
- Personne qui cohabite avec famille à sa charge : **1089,82 €**

Ce revenu d'intégration reste toutefois nettement sous le seuil de pauvreté, entraînant des difficultés touchant au logement, mais aussi à la vie sociale, culturelle, à la santé. Contrer la misère ne se limite pas à allouer quelques centaines d'euros : la large palette de services rendus à la population sont autant de leviers, de soutiens, de biais qui visent le même objectif : permettre à chacun de vivre dans la dignité.

Le logement

Les différents acteurs du logement public, comme la Ville, le CPAS, les sociétés de logement public, l'agence immobilière sociale, collaborent au sein de la Plateforme Logement namuroise, récemment instituée par les services en charge du logement. Celle-ci a pour mission de favoriser une vision réelle de la situation de terrain par la mise en commun des informations, et, à terme, d'augmenter le nombre de logements publics à disposition de la population, et prioritairement les logements spécifiques : de transit, d'insertion, adaptés aux familles nombreuses ou aux personnes à mobilité réduite. Pour aider ses allocataires à trouver un logement et à pouvoir faire face à leurs obligations de locataires, le CPAS met en place divers projets : avance de garantie locative, paiement du loyer directement au propriétaire. Il accompagne également les allocataires qui le souhaitent, afin de les aider à maintenir leur logement en bon état, ce qui, pour des raisons d'âge ou de santé, peut parfois s'avérer une réelle difficulté. De même, la cellule énergie, qui dépanne parfois ceux qui ont des difficultés à faire face à leurs dépenses en matière de gaz, d'électricité ou de chauffage, n'est pleinement efficace et utile qu'accompagnée d'un réel travail de prévention, qui passe autant par l'apprentissage de bonnes pratiques que par les travaux d'isolation des logements énergivores. En gros, et c'est souvent le cas pour d'autres thématiques, payer la facture d'eau ne sert à rien si on ne répare pas la fuite du robinet.

Sans-abri

Les éducateurs, psychologues et travailleurs sociaux de la Ville œuvrent chaque jour à la prévention et l'accompagnement des personnes qui vivent sans toit. En matière de prévention, un large travail d'information est mené dans la rue et auprès de la population.

L'accompagnement se traduit par des actions parfois très concrètes, l'hébergement à l'abri de nuit ou la distribution de vêtement et de couvertures ; et parfois moins visibles : des entretiens spécialisés, une présence, un travail de rue qui crée, soigne, nourrit le lien fragile, entre les sans-abris et la société, car l'accompagnement personnalisé a pour ambition de retrouver des balises.

Le Relais Santé qui porte les soins de base à ceux qui vivent dans la rue, est assuré par le Relais Social Urbain Namurois, plateforme locale qui coordonne notamment les plans saisonniers.

l'essentiel est invisible pour les yeux

L'insertion sociale et socio-professionnelle

Au CPAS, priorité est donnée plus que jamais à l'insertion. Qui dit insertion dit capacité à entrer en relation avec la société avec les autres et donc langage... Les cours d'alphabétisation sont souvent l'occasion du premier contact, du premier lien social. À Namur, 70 personnes suivent ces formations en alphabétisation. Les bénéfices sont immédiats : plus d'autonomie, dans leurs démarches administratives, leur recherche de logement ou d'emploi, et dans la vie de tous les jours.

Le service d'insertion sociale rencontre les mêmes objectifs, mais sur un volet plus largement social. Il donne à ses participants, via des ateliers et des activités de groupe, un tremplin pour ébaucher leur avenir autrement.

Synergie-emploi, troisième levier d'action du CPAS en matière d'insertion, vise le maintien ou la remise à l'emploi. Rencontrant de plus en plus de difficultés au sortir des études, sans emploi, sans revenus, parfois peu ou pas quali-fiés, les jeunes de 18 à 25 ans représentent un des groupes-cible de ces actions. De même, le CPAS soutient des jeunes en formation, en finançant notamment leurs études. Ce qui semble une dépense d'importance à court terme se révélera un investissement précieux : le jeune formé et diplômé trouvera ensuite plus facilement un emploi, et donc son autonomie sociale et financière.

La Ville mène également des actions très concrètes en matière d'insertion sociale et professionnelle, notamment dans les quartiers Saint-Nicolas, Balances, Germinal, Plomcot, Hastedon, Petit Ry, Amée et Basse-Enhaive... Au programme : école des devoirs et activités de vacances pour les plus jeunes, fêtes de quartier, animations intergénérationnelles, éducation citoyenne pour tous, ou encore le projet Relance. Qu'est-ce donc ? Un accompagnement pour véritablement coacher les candidats à l'emploi : actualisation de CV, visites aux salons de l'emploi, préparation aux entretiens... Une aide précieuse pour ceux qui ont, pour une raison ou une autre, perdu le lien avec la vie professionnelle, menée par la Ville, le Centre d'Action Interculturelle et la MIRENA.

Les seniors

Sujet de société s'il en est, le vieillissement de la population - les personnes nées lors du baby-boom d'après-guerre ayant à présent dépassé l'âge de la pension - exige que les politiques sociales menées actuellement tiennent compte des besoins spécifiques des aînés, tant en matière d'infrastructures d'accueil qu'en services à domicile.



Ateliers intergénérationnels en maison de repos du CPAS - © CPAS

Les infrastructures existantes doivent être mises en conformité avec les nouvelles normes de sécurité et de bien-être décidées par la Région. Cela implique nombre de travaux : ceux des Charbonnerets ont commencé en août dernier, conjointement avec la construction de la résidence-service sociale en partenariat avec le Foyer Jambois. Les plans des travaux du Grand Pré et de Saint-Joseph sont terminés et les démarches liées au permis d'urbanisme sont en cours.

Ces infrastructures ne peuvent répondre aux besoins tout aussi légitimes des seniors qui préfèrent, pour l'une ou l'autre raison, rester à domicile. Pour les aider, le CPAS propose un accompagnement personnalisé pour aider chacun en fonction des difficultés rencontrées : des travaux pour adapter la maison à un déambulateur ou une chaise roulante, des soucis pour se déplacer dans les transports en commun, une solitude trop pesante, l'impossibilité de cuisiner... Pour chaque cas, les assistants sociaux chercheront une solution adaptée.

La Ville de Namur est dotée d'une équipe spécifique « Pension » et d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés, qui par ses ateliers, réflexions et actions, pose un autre regard, nourrit d'expérience, sur la vie de la collectivité et les problèmes spécifiques des aînés.

Les travailleurs sociaux apportent quant à eux des réponses de terrain à ces difficultés : animations dans les quartiers villages, formations aux « outils modernes » que sont les GSM, les ordinateurs, et les photos numériques, séance d'information sur les baux, etc.

Mais encore...

L'intégration des communautés d'origines étrangères

En plus d'un accueil spécifique lors de leur arrivée à Namur, avec documents d'information traduits en six langues, les Namurois d'origine étrangère peuvent compter sur le plan d'intégration et sur le service de médiation interculturelle, complété lorsque c'est nécessaire, par les compétences de la médiation propriétaire - locataire ou voisinage, et. Signalons également l'existence d'un service de médiation spécifique pour les gens du voyage.



La santé

Le CPAS entend renforcer la politique de santé, notamment via le soutien aux Maisons Médicales et l'extension du système de la Carte Santé.

La lutte contre les assuétudes, soutenue par la Ville via les associations Sésame et Phénix, et la prévention par le sport, via Innersport, figurent également au programme des priorités sociales de la Ville.

Pour toutes informations complémentaires :

Ville de Namur : 081/24 62 46
information@ville.namur.be - www.ville.namur.be

CPAS de Namur : 081/33 70 11
Rue de Dave, 165 à 5100 Jambes
www.cpasnamur.be



Prévention sur l'espace public

Les gardiens de la paix s'inscrivent dans une démarche de prévention. Ils mènent de larges campagnes de prévention, notamment sur la sécurité aux abords des écoles, le racket, les drogues les vols à la tire, mais aussi sur le plan hiver, ou grandes chaleurs. Ils remplissent un rôle essentiel d'observation et information sur les problèmes détectés et de sécurisation des grands groupes. Ils sont également habilités à constater les délits condamnés par amende administrative, depuis l'abandon de déjection canine à l'affichage non-conforme, en passant par le dépôt de détritrus sur la voie publique.

Le rôle de la Ville en matière de handicap est essentiellement celui d'un facilitateur : au-delà de la réservation d'espace de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, un important travail est mené sur la mobilité des PMR dans la ville et ses institutions. Un point Handicontact est également à dispositions des personnes confrontées à des difficultés structurelles. Différentes publications complètent ce travail d'information.

Enfin, signalons le large travail d'information et d'animation mené par les éducateurs et animateurs de la commune en matière d'égalité des chances, de violences intrafamiliales et interpersonnelles et de citoyenneté, ainsi que le développement d'un cadre valorisant et organisant le travail des volontaires, notamment via le Salon du Volontariat, organisé, sous l'égide du CPAS et de la Ville de Namur, par l'intermédiaire du Service de Cohésion sociale, en collaboration avec le monde associatif.

Des fresques dans les rues de Namur

La rue prend l'art

Annoncé déjà dans « Namur Confluent Culture », l'ouvrage qui donne le ton de la politique culturelle namuroise pour les années à venir, la rencontre entre l'art et l'espace public se dessinera aussi à flanc de murs, dans les mois qui viennent.



Street Art à Namur, dont un tableau de l'artiste Thierry Robrechts, qui offre aux Namurois ses visages peints sur des supports éphémères : papier collé au détour des ruelles, panneaux de chantier, ...

Peindre sur les murs, les toits, le sol, écrire ou tagger et surtout exprimer, questionner, émouvoir, provoquer un sourire, un émerveillement... Voilà souvent la définition qui est donnée du *street art*, cet art hors cadre, expression libre offerte au regard de chacun dans l'espace public.

Mais cet espace public, lui, est tout de même soumis à quelques règles et lois, dont le respect de la propriété d'autrui, de la propreté et l'interdiction de dégrader le bien public, qui appartient à tous. À ce jour, le règlement général de police ne permet pas le tag des lieux publics sans autorisation. La limite entre tag sauvage et expression artistique n'est pas toujours franche, la sensibilité artistique des uns et des autres est elle aussi sujette à bien des diversités, c'est même ce qui fait la force et la beauté des rencontres entre l'œuvre d'art et celui qui la découvre.

Sortir l'art de ses espaces réservés, chercher à rencontrer la population dans ses lieux de vie et dans l'espace public, c'est aussi ouvrir des espaces d'expression aux artistes dans la rue. À la demande de la Ville, un premier état des lieux a été réalisé par le collectif Drash. Il recense les façades, recoins, bâtiments, lieux publics, où des fresques artistiques d'envergure pourraient être installées.

Ce sera chose faite au printemps : plusieurs fresques murales seront réalisées cette année en centre-ville, sous le pilotage de Street Art Belgium. Ce collectif est chargé par la Ville de coordonner le projet : contact avec les artistes, avec les propriétaires (particuliers, entreprises ou institutions), avec le Service Culture, logistique (depuis l'élévateur qui emmènera les artistes au pignon d'une maison à l'achat des peintures), organisation de workshops entre artistes internationaux et artistes locaux.

Bref, un projet empreint d'une réelle volonté d'ouverture, qui, s'il pose des balises nécessaires pour tendre au partage harmonieux de l'espace public, offre également une occasion aux artistes d'ici et d'ailleurs d'exp(ri)oser leur talent dans leur espace de prédilection, là où se croisent des milliers de regards : la rue.

Les artistes souhaitant intégrer le projet de fresques murales au centre-ville sont invités à envoyer sans tarder un porte-folio de leur travail.

Dernière minute

Avant le démarrage de son chantier, la société COBELBA, propriétaire de l'ancienne Moutarderie Bister à Jambes, met les lieux à disposition des artistes locaux à des fins artistiques et événementielles. Smart.be coordonne l'ensemble des projets et, sur base de rencontres et de propositions, procèdera à la mise en place d'une équipe artistique qui œuvrera sur place d'avril à fin septembre.

Infos : Namur Confluent Culture, Ville de Namur, 081/24 69 07
confluent.culture@namur.be - www.facebook.com/namurconfluentculture

TRICOT URBAIN À VOS MAILLES



En novembre 2014, la Ville de Namur se couvrira de laine. Sur les places et dans les jardins publics, le mobilier urbain sera «habillé» de tricots colorés. De quoi égayer l'espace public, remettre un savoir-faire utile à l'ordre du jour et tisser du lien entre les citoyens !

Participez dès maintenant à ce projet à la fois artistique et social, en tant que collectif, particulier, étudiant, enseignant, maison de repos, association...

Comment participer ?

- Donnez de la laine ou des aiguilles et/ou déposez des bandes de tricot (30 cm de large).
- Lieux de dépôt ? Hôtel de Ville (Maison des Citoyens), Musée archéologique (Halle al'chair) et Galerie du Beffroi (pendant les expositions).
- Créez ou rejoignez les cafés tricot/thé (rassemblements de tricoteurs/tricoteuses)
- Participez à nos journées événements : rassemblements à Namur autour d'un café tricot/thé.

Rendez-vous : le 9 avril (place de l'Ange)
- le 4 mai (Arsenal avec Think Pink lors du « Race for the cure »)
- le 7 juin (devant l'Hôtel de Ville).

Contact : Service Culture, Ville de Namur
tél : 081/24 64 33.
viviane.vanlancker@ville.namur.be
ou valerie.sacchi@ville.namur.be
www.facebook.com/tricoturbainnamur

Passons à l'action!

Consommer moins et mieux, voici un des objectifs prioritaires de la Ville de Namur.

L'enjeu financier et environnemental est de taille, pour maîtriser les dépenses et lutter contre les dérèglements climatiques.

L'énergie est un domaine prioritaire pour la Ville de Namur. De nombreuses actions en témoignent comme la rénovation et l'isolation des bâtiments publics, le lancement et le soutien de divers achats groupés, la participation au Concours des Énergies Renouvelables, la promotion du vélo en milieu urbain, la sensibilisation à la consommation responsable, etc.

Mais Namur veut aller encore plus loin ! Après avoir signé fin 2013 la Convention des Maires visant à dépasser les objectifs fixés par l'Europe en matière d'énergie, la Ville s'est engagée dans un projet d'envergure : la mise en place d'un **plan d'actions en faveur de l'énergie durable**, appelé plus communément PAED. Ce plan a pour mission de répertorier les actions concrètes que la Ville veut mener pour engendrer des économies d'énergie mais aussi réduire son empreinte carbone.

Pour orienter son action de manière optimale, la Ville se doit au préalable de faire un bilan de sa situation énergétique actuelle. Il devra réaliser différents inventaires en compagnie de spécialistes : calcul de ses consommations énergétiques et de ses émissions de gaz à effet de serre, et identification du potentiel des énergies renouvelables sur son territoire.

C'est sur cette base et seulement sur celle-ci qu'on pourra fixer des objectifs concrets et que sera élaboré le PAED.

Ce projet nous concerne tous ! C'est pour cette raison qu'il sera pensé en étroite collaboration avec vous, citoyens et acteurs sociaux. Si vous vous sentez concernés par l'environnement et l'avenir de votre ville, alors n'hésitez pas et participez aux groupes de travail pour l'élaboration du PAED !

Info prochainement sur www.ville.namur.be/energie

Belle réussite pour les groupements d'achats !



Consciente du coût de la consommation énergétique dans le budget des ménages, la Ville de Namur a organisé 3 groupements d'achats d'énergie : énergie verte, chauffe-eau solaire et isolation des toitures. Cette initiative, clôturée le 31 janvier, a connu un beau succès avec 3538 inscriptions.

À ce jour, on compte déjà 1000 ménages qui ont souscrit à l'offre électricité-gaz de Lampiris et qui bénéficieront dès lors de réductions allant jusqu'à 200 euros. La Ville n'en restera pas là et réitérera de telles actions en 2014 !

Info : www.ville.namur.be/energie



Campagne « Engage » !

Parce que c'est ensemble que nous atteindrons les objectifs de réduction de CO₂, tous les citoyens pourront s'impliquer au travers d'une série d'actions concrètes. Soyez donc prêts à vous engager à nos côtés.

Première rencontre, le 27 mars sur la Place d'Armes lors de la Journée Énergie.

Votre Ville championne des énergies renouvelables ?

Le 11 février a eu lieu le gala de remise des prix. Au championnat des énergies renouvelables organisé par l'APERe, Namur est 2ème derrière Mouscron et devant Tournai. Outre la 2ème place, Namur s'est vu décerner le prix de la capitale 2014 de la participation locale. Pas mal pour une première participation !

Objectifs européens 3x20 pour 2020

- Réduire de 20% la consommation énergétique
- Diminuer de 20% les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Produire 20% d'énergie renouvelable d'ici 2020.

À visiter le 3 mai

Les Abattoirs de Bommel

réhabilités en Centre Culturel

Un nouvel espace s'ouvre pour tous. Construits à partir de 1939, inaugurés en 1946, fermés en 1988, les Abattoirs de Namur revivent enfin.



Vue globale du site, lors d'une visite de chantier fin janvier 2014

Menacés de destruction, ces beaux bâtiments industriels ont été sauvegardés grâce à l'action déterminée du Comité de quartier de Bommel, de la Régie foncière de la Ville de Namur et de la Wallonie.

Petit tour d'horizon de ce chantier qui sera bientôt un lieu accueillant et dynamique symbolisant le renouveau de Bommel et de Saint-Servais.

Le bâtiment central accueillera les ateliers créatifs du Centre Culturel Régional, un espace Horeca, des résidences d'artistes, une salle de diffusion, une salle de réunion et un hall d'exposition.



Vue globale du site, lors d'une visite de chantier fin janvier 2014

La « Baie des Tecks » de Bommel s'installera dans l'ancien bâtiment de la direction des abattoirs. Elle sera la plus grande bibliothèque francophone de Belgique ! Nourrir sa curiosité et découvrir des auteurs novateurs, des séries insolites. Laisser exploser sa joie en découvrant LA perle rare, revenir et recommencer pour des aventures inédites et des voyages vers l'inconnu. La « Baie des tecks » vous proposera la plus grande collection de bandes dessinées de Belgique en « libre accès » avec près de 20000 albums dans tous les domaines, y compris en langues étrangères.

Au nord du site, 48 logements vont également être construits.

L'aménagement complet du site se déclinera en plusieurs étapes : espaces publics rénovés, avec éclairage et mobilier, parc de pleine terre, plaine de jeu, potager pédagogique, cheminement reliant les rues Nanon, Piret-Pauchet et de la Pépinière, dépose-minute, etc.

Envie de (re)découvrir par vous-même ce patrimoine réhabilité ?

Alors, notez dès à présent dans votre agenda la date du 3 mai 2014. Une grande fête sera organisée à laquelle vous êtes tous conviés.

Les Abattoirs, 73 rue Piret-Pauchet - 5000 Namur



Les futurs logements, tels qu'ils ont été imaginés

Une nouvelle gare des bus

sur la dalle de la gare des trains !

La Ville de Namur et ses partenaires (SNCB, Groupe TEC et Wallonie) ont mis en place un véritable plan d'action pour donner une nouvelle vie aux quartiers de la gare et des casernes.

Au fil des mois, votre magazine vous fait découvrir, pas à pas, les grandes étapes de la transformation de ces quartiers. Dans ce chapitre, vous découvrirez le premier projet en cours de finalisation : la nouvelle gare des bus !

Le déménagement de la gare des bus (située aujourd'hui sous le parking Léopold, à côté du C&A) est devenu une nécessité pour le Groupe TEC. En effet, la gare actuelle présente des risques de sécurité pour les passagers en attente : les quais sont peu nombreux, trop étroits et ne peuvent accueillir tous les voyageurs. Ces derniers se retrouvent donc sur les aires de circulation des bus, avec tous les risques que cela comporte.

De plus, la gare est saturée et ne peut plus accueillir de nouvelles lignes de bus. Celles-ci se développent donc dans les rues avoisinantes, compliquant la circulation et le stationnement, et deviennent sources de nuisances pour les riverains qui doivent supporter en permanence les moteurs bruyants juste sous leurs fenêtres.

Il fallait donc trouver une solution optimale, sans pour autant s'éloigner de la gare des trains afin de maintenir au mieux les correspondances entre les différents modes de transport. Plusieurs pistes ont alors été envisagées mais aucune n'était assez satisfaisante. Le terrain situé derrière la friterie de l'Avenir, par exemple, ne permettait pas d'accueillir un nombre de lignes suffisant.



La gare des bus positionnée sur la dalle, au-dessus de la galerie actuelle, à l'arrière du bâtiment principal. Les bus y accéderont par un pont à haubans en acier (visible à droite de l'image), qui démarrera du square Léopold en longeant l'actuel parking et le magasin C&A.

Cette nouvelle gare « multimodale » sera la première du genre en Wallonie

Projet de planning





Image : © Eurogare

Afin de gérer l'afflux de navetteurs, l'aile « Chiny » (à droite du bâtiment principal de la gare SNCB) offrira un nouvel accès à la gare et sera ouvert au public.

Pendant la durée des travaux, des petites gares provisoires seront installées près de l'ancienne Poste (Boulevard Ernest Mélot) et rue Rogier. Des panneaux d'orientation clairs et une signalisation piétonne soignée seront prévus.

SM / CVR

Les Namurois sont invités à donner leur avis lors de l'enquête publique lancée dans le courant du printemps (durée : 30 jours).

Une solution inédite : les gares des bus et des trains ne font plus qu'une !

Après plusieurs mois de réflexion, la SNCB propose, en octobre 2008, d'installer la nouvelle gare des bus sur la dalle recouvrant la gare des trains.

Après avoir été envisagée comme support à un complexe cinématographique qui n'a jamais pu voir le jour, la dalle est non affectée depuis 1999... Cela fait donc près de 15 ans que ce socle de béton peu esthétique donne à la belle gare du 19^{ème} siècle une image inachevée et de perpétuel chantier. Or, il s'agit de la première vue qui se dévoile aux navetteurs belges et étrangers lors de leur arrivée à Namur.

Une étude de faisabilité a été réalisée afin de s'assurer que la dalle pourrait supporter le poids des bus, et il a donc été décidé de déménager la gare des bus sur la dalle de la gare des trains. Cette nouvelle gare dite « multimodale » (plusieurs modes de transport) sera la première du genre en Wallonie.

Un projet innovant et bien intégré

Ainsi cette nouvelle gare sera constituée d'un auvent couvert de panneaux solaires qui permettront d'alimenter la gare et de couvrir la totalité des consommations électriques de son bâtiment.

De plain pied, elle sera peu visible depuis la place de la Station et ne viendra donc pas perturber la belle architecture de la gare ancienne.

Elle accueillera les lignes périurbaines, tandis que les lignes urbaines seront réorganisées autour de la place de la Station. Depuis le rond-point Léopold, un élégant pont haubané permettra aux bus de rejoindre la nouvelle gare des bus.



La Ville de Namur réalise une plaquette d'information sur les chantiers qui seront menés prochainement dans les quartiers de la Gare et des Casernes. Le document présente les différents projets dans le détail, images à l'appui. Il devrait répondre à la plupart des questions des citoyens.

Un site web sera également mis en ligne début mars pour vous informer régulièrement.

Du 7 mars au 5 avril

Les Molons de pied en cape

En prélude aux journées du Folklore, la bibliothèque de Namur ouvre ses murs à une exposition liée aux traditions de notre région. Cette année, les Molons sont à l'honneur, eux qui fêtaient il y a quelques mois à peine leurs 170 ans.

Avec leur fraise volantée, leur chapeau en pot de fleur, et leurs instruments aux accords parfois douteux, on oublierait presque que leur cape est taillée dans celle des superhéros contemporains. En effet, depuis toujours, et surtout en ces temps de crise, leur tchirlicke, alimentée à coups de quêtes sonnantes et parfois trébuchantes, sert de coup de pouce financier à des œuvres caritatives. Plaisir et charité, voilà la devise de ces mécènes au grand cœur.

Envie d'en savoir plus ? Passez la porte de la Bibliothèque, dans la Venelle des Capucins. Il y a fort à parier qu'ils vous réservent bien des surprises...

Info : Bibliothèque communale de Namur - 081/24 64 40
bibliotheques.namur@ville.namur.be



Jusqu'au 4 mai

Vers la lumière

Exposition : Jean Delville au Musée Félicien Rops

Info : 081/77 67 55 - www.museerops.be

Jusqu'au 28 mars

« Les allégories »

Exposition de Sophie Langhor, organisée par l'Asbl Lieux Communs - Gare de Namur

Info : 0476/95 83 76

www.lieuxcommunsnamur.com

Jusqu'au 23 mars

« Les Amants »

Exposition : d'Annabel Werbrouck
 Galerie Short Cuts

Rue du Belvédère, 41 - Namur

Info : 0476/95 83 76

www.galeriesthortcuts.com

Jusqu'au 9 mars

Variations pour un barillet

Se moquant de la violence et des situations simplistes, ce texte, unique par sa forme, décline un tableau ironique et satirique de la société contemporaine et des éternels conflits entre les êtres ! - Par l'Atelier Poétique de Wallonie, à la Maison de la Poésie et de la Langue Française

Info : 0473/38 48 94

www.maisondelapoesie.be/agenda

4 mars à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

« Les hauts de Hurlevent »

à la Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

5 mars à 14h

L'Heure du conte à Namur

À la Bibliothèque communale de Namur

Info : 081/24 64 40

www.ville.namur.be/bibliotheque

7 au 14 mars

Race

Spectacle au Théâtre Royal de Namur

Info : 081/22 60 26

www.theatredenamur.be

10 mars

Apéro-livre : Le printemps de la vie

Bibliothèque communale - Namur

Info : 081/24 64 40

www.ville.namur.be/bibliotheque

10 mars à 20h30

Contes du 10^{ème} jour

À la Maison du Conte

Info : 081/22 92 10

www.maisonducontenamur.be

9 mars à 18h30

Grand feu de Bouge



© Amaury Christophe

Incontournable rendez-vous annonciateur de la fin de l'hiver, le Grand Feu de Bouge est toujours un moment très impressionnant. Le bûcher, nourri des sapins qui ont illuminés les veillées de Noël, s'embrasera sur le coup des 18h, chassant sorcières et mauvais œil, disent certains. La Place du Grand Feu et la rue de l'Institut seront en proie aux festivités populaires tout le jour, alternant chansons, concours de déguisement et tradition, dans une ambiance bonne enfant.

Info : 0473/65 30 05 • www.grandfeudebouge.be

15 mars

Balade aux flambeaux L'armée à la Citadelle

La Citadelle vous invite à une balade théâtralisée aux flambeaux, guidée par le Général Deffontaine. Il décrira, au cours de neuf étapes, l'importance du béton dans les techniques militaires de construction au 20^{ème} siècle. L'histoire des fortifications de la Citadelle sera également abordée par la visite des souterrains.

Départs à 18h30 et 20h30 de Terra Nova • Prix : 10 € par adulte; 7.50 € par enfant
Réservation indispensable au 081 65 45 00

15-16 & 22-23 mars 2014

CHAMBRES AVEC VUES

Nos voisins sont des artistes !

C'est reparti pour une nouvelle édition de Chambres avec Vues. Sculpteurs, illustrateurs, graveurs, designers, graffeurs, céramistes, stylistes, aquarellistes, designers, photographes, vidéastes...

À l'invitation de la Ville, plus de 300 créateurs participeront à ce parcours artistique en centre-ville, mais aussi dans les anciennes communes de Namur, de Saint-Servais à Wépion, de Jambes à Gelbressée.



Sophie Honnof

Lancée par le Service de la Culture en 2010, la **biennale Chambres avec Vues** va donc vivre sa 3^{ème} édition ces 15-16 et 22-23 mars. L'occasion de rencontrer nos artistes, amateurs ou professionnels, chez eux (dans leur salon, leur atelier, leur jardin...) ou accueillis

chez des hôtes dans des lieux parfois décalés : une boulangerie, une boutique de mode, un café, une tour moyenâgeuse, un bateau, un garage, un cinéma...

Au-delà des expositions individuelles, propices aux échanges avec les visiteurs, de nombreuses artistes ont choisi de se réunir au sein d'un collectif hors des lieux traditionnels d'exposition : dans une école, une église, un hall sportif, une maison de notaire, un entrepôt. Seront notamment de la partie, les écoles communales de Bouge et de Jambes, l'Athénée de Namur, les salles al'Volée à Flawinne, le Chat à sept pattes à Saint-servais ou La Gelbressée. Déjà présents en 2012, les établissements Lock'o à Saint-Servais ouvriront leurs boxes à treize artistes plasticiens dont la réputation n'est plus à faire ! Des concerts et performances y sont programmées lors d'une nocturne, le samedi, ainsi qu'à la Marlagne, à Wépion, qui exposera une quinzaine d'artistes toutes disciplines confondues.

On notera également la présence de plusieurs écoles ou ateliers artistiques comme l'Académie des Beaux-Arts, l'Institut Félicien Rops, l'Ecole Albert Jacquard, les Pastellistes Belges, les Artistes et Artisans de Malonne, Lioba, Gilgamesh, Le plus simple appareil, Plumes et Calames... Chambres avec vues leur offre une vitrine exceptionnelle sur le travail réalisé par les artistes tout au long de l'année dans un brassage de styles, de techniques, de talents.

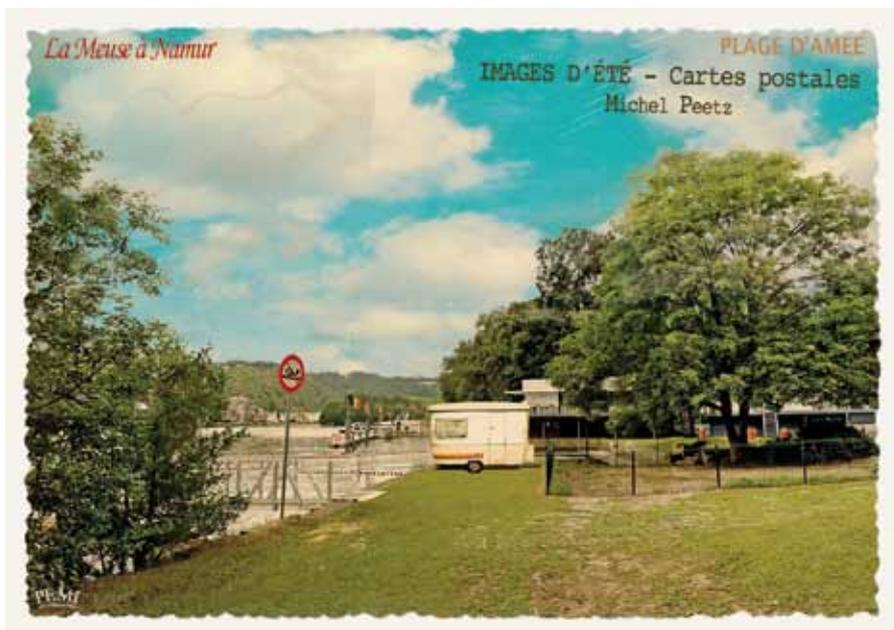
**PARCOURS D'ARTISTES
CHAMBRES AVEC VUES
NAMUR 15-16 & 22-23 MARS 2014**



Quartier général de Chambres avec vues du 14 au 23 mars, la Galerie du Beffroi accueillera l'exposition Chromatophone, une œuvre monumentale interactive et éphémère. Cet être hybride fait d'enregistrements vidéo et sonores se renouvellera au gré de ses contacts avec le public. Le Chromatophone est le résultat d'une collaboration entre les collectifs namurois Drash et Superbe, qui allient des compétences telles que la musique, la photo, la vidéo, les arts numériques et la réalité augmentée. C'est ça aussi, Chambres avec Vues, l'opportunité pour les acteurs culturels de créer des correspondances entre eux ou d'intensifier leurs relations en valorisant leurs talents, leurs spécificités, dans des projets artistiques originaux et porteurs de sens.

**Soyez curieux,
ouvrez les portes de Chambres avec
Vues, laissez-vous porter par l'enthousiasme
et la frénésie créatrice de nos artistes
et de leurs hôtes !**

VS



Michel Peetz

Chambres avec Vues en pratique

Catalogues

Les catalogues gratuits sont disponibles sur les lieux d'exposition ainsi qu'à la Galerie du Beffroi et à la Maison du Tourisme / Musée archéologique (Halle al'chair), rue du Pont 21 à Namur
tél : 081 24 64 48 / 49

Catalogue à télécharger sur www.ville.namur.be

Suivez-nous sur www.facebook.com/chambresavecviewsnamur

Quand ?

Les 15-16 et 22-23 mars 2014 de 11h à 19h.

Nocturne le samedi 15 mars jusque 22h dans certains lieux d'exposition

Où ?

Plus de 200 lieux d'exposition sur tout le territoire de Namur, centre-ville et anciennes communes

Centre-info & expo ?

Galerie du Beffroi (rue du Beffroi 13 à Namur) : accessible du 14 au 23 mars de 11h à 18h (fermée le lundi).

Exposition Chromatophone en présence des artistes les week-ends de Chambres

avec Vues et visite commentée de l'expo, les dimanches 16 et 23 mars ainsi que le mercredi 19 mars de 13h à 17h, avec présentation du parcours d'artistes. Service de la Culture - tél : 081 24 64 33.



Samuel Laloux

Du 11 au 22 mars à 20h30

La dispute

Spectacle au Théâtre Jardin Passion

Info : 0472/85 85 97

www.theatrejardinpassion.be

12 mars 2014

L'Heure du conte à Temploux

A la Bibliothèque de Temploux

Info : 081/24 64 40

www.ville.namur.be/bibliotheque

13 mars à 12h30

Sur le bout de la langue

Soirée langue française à la Maison de la Poésie et de la Langue Française.

Maurice Van Overbeke décortique les coutumes langagières

Info : 081/22 53 49

www.maisondelapoesie.be/agenda

14 au 16 mars

Une heure et demi de retard

Théâtre à la Ruelle aux Baladins

Info : 071/43 00 32

www.laruelleauxbaladins.be

Du 14 au 23 mars

Cendrion

Spectacle lyrique à l'IMEP

Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

14 mars à 12h30

ApéRops

Concert symboliste

Info : 081/77 67 55 - www.museerops.be

15 et 16 mars

Cinquième Festival Joseph Calozet

Théâtre en wallon au Cinex/ Li Chwès

Info : 081/40 20 69 - www.lichwes.be

15 mars

Challenge 2014 des joggings de la Ville de Namur

Jogging des Etourneaux au départ du

Centre sportif de Bouge

Info : 081/24 63 75

15 mars à 20h

Murmure de l'Orient

Concert de Musique orientale, asiatique et africaine, à la Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

15 mars à 20h30

Le secret de Lucie

Veillée à la Maison du Conte

Info : 081/22 92 10

www.maisonducontenamur.be



Du 20 au 30 mars

Semaine sans pesticide

En Wallonie, les particuliers et les communes sont responsables de plus d'un tiers de la pollution due à l'emploi de pesticides. La Ville de Namur s'inscrit depuis plusieurs années dans une politique communale tendant vers le « zéro pesticide ». Les voiries et espaces verts communaux sont une chose, les trottoirs et jardins à charge des particuliers en sont une autre... Afin de mener une politique cohérente de gestion des pesticides, la Ville de Namur propose aux citoyens de participer à l'opération « Quartier en santé... sans pesticides ». Signez la charte, et formez-vous gratuitement aux méthodes de jardinage qui favorisent la biodiversité.

Au programme : comment lutter naturellement contre les maladies et indésirables, quelles plantes associer pour une meilleure productivité, quelles sont les techniques de désherbage alternatif... Et parce que rien ne sert de faire attention si votre voisin noie son allée de désherbant total, un soutien particulier sera apporté aux groupements de voisins ou de quartiers qui s'engageront via la charte.

Infos et inscriptions par mail à ecoconseil@ville.namur.be

Signalons également le 25 mars une conférence organisée au Service des Espaces Verts sur le thème « Les alternatives aux pesticides au jardin ».

Info : 0800/935 62 - www.nature-namur.be (voir aussi en page 22).

NATURE

Réemploi

Vu le succès rencontré en 2013 (1420 participants, 280 objets réutilisables après être passé aux mains des bénévoles), **8 Repair cafés** sont organisés en 2014, généralement le 3e samedi du mois.

6 ateliers réparations sont proposés :

- **Couture** : vêtements ou accessoires troués, remplacement de tirettes, boutons et ourlets décousus, sacs à mains, nappes, peluches...
- **Ebénisterie** : petit mobilier en bois (pieds de chaise, tiroir bloqué, petits trous, fissures...), cadre, jouets en bois...
- **Vélo** : pneu (venir avec une nouvelle chambre à air si celle-ci n'est pas réparable), huilage de la chaîne, selle bloquée, fixation d'un réflecteur, d'un phare... (entre avril et octobre)
- **Petite réparation** : objets du quotidien (plastique, céramique, verre) fissurés, vase à recoller, poignée de poêle, tuyau fissuré de l'aspirateur, ...
- **Electronique et matériel électrique** : fer à repasser, percolateur, lampe de chevet, radio, grille-pain, réveil-radio, mixeur...
- **Bijoux de fantaisie** : petites réparations

Le service est gratuit et accessible à tous.

Une organisation conjointe de l'asbl « Les Machines du Voisin », la Ressourcerie Namuroise (Ravik boutique) et la Ville de Namur

En pratique : Samedi 15 mars de 13 à 18h00 - Dernières réparations acceptées à 17h

Prochaines dates : 19 avril - 17 mai

Entrée libre - Ravik boutique - Boulevard d'Herbatte 8A - 5000 NAMUR

Info : 0800/935 62 - ecoconseil@ville.namur.be

REEMPLOI

16 mars à 10h30

Babil de contes

A la Maison du Conte

Info : 081/22 92 10

www.maisonducontenamur.be

16 mars à 11h

Concert du dimanche matin

Récital de contrebasse et piano à la Maison de la Poésie

Info : 0487/36 84 51 - www.cavatineasbl.be

16 mars à 16h

L'Art vocal au Sacré-Coeur

Dans le cadre du Festival musical de Namur A l'Eglise du Sacré-Coeur - Saint-Servais

Info : 0473/59 00 63 - www.jose-dorval.be

19 mars à 14h

L'Heure du conte à Namur

Bibliothèque communale de Namur

Info : 081/24 64 40

19 mars à 19h et 20 mars à 13h30

Printemps poétique transfrontalier

Info : 081/22 53 49

www.maisondelapoesie.be/agenda

20 mars de 20h à 23h

Atelier philosophique

«Le dualisme corps/esprit dans la culture contemporaine » - A la Maison de la Laïcité

Info : 081/22 43 63 - www.laicite-namur.be

21 mars à 14h30

Les Rendez-Vous de Proximité des Aînés

Thé Dansant avec Eddy Wery - Pour les

50 ans et plus - Salle polyvalente de Naninne

Info : 0486/75 73 23

25 mars à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

«Fellini-Satyricon»

A la Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

26 mars

ASEUS

Compétition inter-universitaire au Centre namurois des sports (CNS) - Tabora

Info : 081/24 63 75

26 mars à 14h

L'Heure du conte à Flawinne

Info : 081/24 64 40

www.ville.namur.be/bibliotheque

28 au 30 mars

« Face au paradis »

Théâtre à La Ruelle aux Baladins

Info : 071/43 00 32

www.laruelleauxbaladins.be

28 mars

Bois & Habitat

Namur Expo

Info : 081/47 93 47 - www.namurexpo.be

29 mars

Manacoustic

Concert à la Salle « la Gelbressée »
 Info : 0472/44 14 30 - www.gelbreesee.be

29 mars à 20h

Namur Chamber Orchestra

Concert de 11 solistes et chambristes
 essentiellement namurois dans
 des oeuvres de J.Haydn, B.Britten,
 A.Piazzola, J.L.Balthazar - Au Conserva-
 toire Baltasar-Florence - auditorium
 Info : 081/24 85 31

29 mars à 20h

Amélie-les-Crayons et Claire Spineux

Concert à la Maison de la Culture de la
 Province de Namur
 Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be

29 mars à 20h30

Julien Toussaint et François Saussus

Concert au Théâtre Jardin Passion
 Info : 0472/85 85 97
www.theatrejardinpassion.be

29 mars à 20h30

«De mains et de mots»

Contes en langues des signes et français
 Salle « Au nom de la Rose »
 Info : 081/22 92 10
www.maisonducontenamur.be

30 mars

Bambins sourds bouquinent (4 ans et plus)

A la bibliothèque de Namur
 Info : 081/24 64 40
www.ville.namur.be/bibliotheque

30 mars

Mémorial Arsène Grofils

Randonnée VTT - Départ du local de la
 balle pelote, rue de l'École - Dave
 Info : 0486/71 46 43
www.cyclonannine.all-info.be

30 mars à 11h

Concert du dimanche matin

Concert classique à la Maison de la
 Poésie
 Info : 0487/36 84 51
www.cavatineasbl.be

30 mars à 18h

Scènes à 2,3... du trac au tac

A la Maison de la Culture
 Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be

31 mars à 13h30

Café littéraire : Lecture commune

Club de lecture Bibliothèque de Jambes
 Info : 081/24 64 40

27 mars



la Journée de L'ÉNERGIE

Le changement climatique vous préoc-
 cupe et vous interpelle ? Vous voulez
 vous mobiliser pour un avenir meilleur ?
 Alors, n'hésitez pas et rejoignez-nous
 le 27 mars 2014 à la toute première
 journée énergie de la Ville de Namur.

Dès 16H00, venez-vous amuser et vous
 engager aux côtés de votre Ville dans
 une réelle politique énergétique. Au
 programme : diverses activités de sen-
 sibilisation aux économies d'énergie.

En soirée, Jean-Louis Tison, éminent
 glaciologue à l'ULB, présentera les
 preuves du changement climatique
 qu'il a observées au cours de ses
 missions en Antarctique.

Ne manquez donc pas ce grand
 rassemblement qui se terminera vers
 22h15 par une surprise.

**Le 27 mars de 16h à 23h,
 au Palais des Congrès
 Info et programme détaillé
 prochainement sur
www.ville.namur.be/energie.**

1 avril à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

« Annie Hall » - Projection de copies
 35 mm en V.O à la Maison de la Culture
 Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be
 OU 081/26 26 38 - www.gaunamur.be

1^{er} avril à 18h

« Poésie et philosophie de l'existence » :
 la Maison de la Poésie et l'Université de
 Namur, proposent une soirée littéraire
 et philosophique autour du thème de la
 révolte existentielle de l'être humain.
 Info : 081/22 53 49
www.maisondelapoésie.be/agenda

2 au 21 avril

Cirque Alexandre Bouglione

Esplanade de la Citadelle - Namur
 Info : 081/24 63 35

2 au 4 avril

Paroles de poilus

Théâtre: Lettres du front 1914-1918,
 à découvrir à l'Ecole des pauvres
 Rue Rupplémont, 20 - Namur
 Info : 081/77 68 09
www.province.namur.be

2 avril à 14h

L'Heure du conte à Namur

A la Bibliothèque de Namur
 Info : 081/24 64 40

3 avril

Les Chanteurs Jeune public pour la Dignité

Concert à la Maison de la Culture
 Info : 081/77 67 73 - 0476/35 88 55
www.pour-la-dignite.com

3 avril à 12h30

NAMusiq'

Le Trio Emergence en concert au
 Foyer du Théâtre
 Info : 081/24 64 48



Dès le 5 avril



Réouverture du

Parc Attractif Reine Fabiola

C'est une tradition pendant les vacances, le PARF accueille petits et grands tous les jours de 11h à 18h. En semaine par contre, on s'en tient au mercredi après-midi et au week-end, puisque le reste du temps est consacré à l'école. Cela dit, les groupes qui le souhaitent peuvent toujours accéder aux balançoires, ponts suspendus, murs d'escalades et autres go-karts, mais il leur faudra réserver.

Les rendez-vous y sont nombreux tout au long de la belle saison, pour le plus grand bonheur des enfants... et des parents !

Info : Parc Attractif Reine Fabiola, Rond Point Thonar 1 à 5000 Namur
Tél. : 081 73 84 13 - parf@namur.be - www.ville.namur.be/parf

6 avril à 14h30

Balades Touristiques Guidées



Comme chaque année, L'Office du Tourisme de Namur et les Guides Touristiques du Namurois collaborent pour vous proposer, deux dimanches par mois, de belles visites guidées namuroises...La thématique de 2014 s'articule autour des années de la Grande Guerre à l'occasion du centenaire du début de celle-ci.

La toute première visite de l'année nous raconte le quotidien des Namurois pendant cette période sombre de notre histoire ; au départ de la Halle al'Chair, le Grognon, la place L'illon, la place d'Armes, le Théâtre, le Beffroi, le quartier de la gare seront largement commentés.

En août 1914, le cœur de Namur est bombardé. Évocation de la physionomie de la ville avant cette date, des dégâts subis et des travaux d'urbanisation de l'après-guerre... Rendez-vous le 06/04 pour en savoir plus sur la vie quotidienne des Namurois en 14-18.

Si la guerre 14-18 reste le thème le plus développé cette année, d'autres pans de notre histoire ou de nos us et coutumes seront également approchés : Jambes à la Belle époque ou encore, les curiosités d'un itinéraire animalier en ville...

Pour toute information, rendez-vous sur www.namurtourisme.be ou dans nos centres d'information : Maison du Tourisme du Pays de Namur, Square Léopold 081/246 449 et Halle al'Chair, rue du Pont, 081/ 24 64 48.

Bonnes balades ! (HS) **Info :** 081/24 64 48 - www.namurtourisme.be

3 avril

Après nous, ne te souviens que de la vie

Par la Compagnie du Simorgh - A la Maison de la Poésie

Info : 081/22 53 49

www.maisondelapoesie.be/agenda

4 avril

Young Guts Festival

Festival de musiques actuelles (rock et pop) à la Maison de la Culture de Namur

Info : 081/77 50 49 - www.rockscool.be

4 & 6 avril

Orchestre à vents

Concert à l'IMEP

Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

5 avril au 25 mai

Sarkofagen in Namur

Exposition de Karen Vermeren - Gare de Namur

Info : www.lieuxcommunsnamur.com

6 avril de 14 à 17h

Dimanche Eco-cons

sur le thème « Recevoir à la maison - art de la table »

Info : 0800/935 62 - www.environnement-namur.be

Du 7 au 21 avril

Expo photos

Rencontre et concours IDEPIX destiné aux écoles de Wallonie et Bruxelles à la Galerie du Beffroi

Info : 0473/64 13 88 - www.idepix.be

9 avril à 14h

L'Heure du conte à Namur

A la Bibliothèque de Namur

Info : 081/24 64 40

www.ville.namur.be/bibliotheque

10 avril à 16h

«L'autre jour sous le marronnier»

A la Maison du Conte

Info : 081/22 92 10 - www.maisonducontenamur.be

Du 11 au 18 avril à 20h30

Délivre-nous du mal

Théâtre Jardin Passion

Info : 0472/85 85 97

www.theatrejardinpassion.be

13 avril de 8h à 19h

Marché horticole

Marché aux fleurs et plantes au Grognon

Info : 081/24 60 68

14 avril

Apéro-livre

Dragons d'hier et d'aujourd'hui

A la Bibliothèque communale de Namur

Info : 081/24 64 40

15 avril à 20h

Alternofilms

«Emmanuelle» - Public adulte

A la Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

16 avril à 14h

L'Heure du conte à Saint-Servais

A la Bibliothèque de Saint-Servais
Info : 081/24 64 40 - www.ville.namur.be/bibliotheque

17 avril

Les nocturnes de Madame Ravik

«Autour d'une fleur». Au menu création de bijoux en papier, en plastique, peinture sur vaisselle, graine de capucine... à planter pour manger en été.

Info : 081/25 31 97 - www.laessourcerie.be

20 avril

Music please

Caprice d'Ambiance
Rue Général Michel, 9 - Namur
Info : www.musicplease.be

22 au 26 avril

Comment vous racontez la partie?

Spectacle au Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

22 avril à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

Projection de copies 35mm en V.O issues du patrimoine cinématographique mondial, à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

23 avril à 14h

L'Heure du conte à Namur

A la Bibliothèque de Namur
Info : 081/24 64 40 - www.ville.namur.be/bibliotheque

24 avril

La Dignité, c'est pas du cinéma! Viens voir... Maison de la Culture de la Province de Namur

Info : 081/77 67 73 - 0476/35 88 55
www.pour-la-dignite.com

24 avril à 19h

Soirée Langue française

Soirée en compagnie de Michel Francard à la Maison de la Poésie
Info : 081/22 53 49

24 avril de 20h à 23h

Atelier philosophique « Le corps aliéné : érotisme, pornographie, prostitution, faux problèmes éthiques? » - Maison de la Laïcité
Info : 081/22 43 63 - www.laicite-namur.be

24 et 25 avril

Exp'Osons 2014

Partir à la découverte des sciences, c'est possible, en visitant cette exposition de projets scientifiques élaborés par des jeunes issus de l'enseignement primaire et secondaire.

CAP NORD - Boulevard du Nord, 8 - Namur
Info : 081/43 53 23 - www.oselascience.be

namurévénement



Du 11 avril au 10 mai

Redécouvrir le Musée Africain à la bibliothèque

Le Musée Africain s'invite à la Bibliothèque, et y expose quelques pièces de ses collections. Chaque objet raconte un peu de l'art, de l'histoire, de la vie locale des expatriés pendant la période coloniale belge au Congo. C'est un pan important de l'histoire de la Belgique et de l'Afrique qui se raconte juste là, à portée du regard.

Infos : Bibliothèque communale de Namur - 081/24 64 40
bibliotheques.namur@ville.namur.be

18 & 19 avril



18^{ème} Journée des Traditions et du Folklore Namurois

Le weekend le plus prisé des Namurois amateurs de leur histoire, leurs traditions et leur folklore se tient comme de coutume le 3^{ème} weekend d'avril. Bal Folk, marché artisanal, gastronomie et terroir, animations continues et grand cortège déambulatoire dans le cœur historique de la ville : le folklore et les traditions locales sont de sortie ! Blanche de Namur, les 40 Molons et la Chorale Royale Moncrabeau, la Confrérie de la Malmort, les Echasseurs, la Confrérie du Péket... Tous se sont parés de leurs plus beaux atours et vous invitent à la fête. À découvrir absolument !

Info : www.folknam.be

21 avril à 11h



Chasse aux œufs

Rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte quand on est môme et qu'on aime le chocolat : la chasse aux œufs ! Plus de 500 kilos de chocolat sont à récolter au cœur du Parc Attractif Reine Fabiola. Pas d'inquiétude pour les tout-petits : ils auront accès à une zone sécurisée sous l'œil bienveillant de leurs parents et des animateurs du PARF.

Info : 081/73 84 13 - www.parf.be

EXPO

FOLKLORE

JEUNESSE

25 avril

Colloque vélo du SPW

Le colloque Wallonie cyclable se tiendra toute la journée du vendredi 25 avril 2014 à Namur, au Palais des Congrès.

Ce colloque fera le point sur la politique cyclable menée par la Wallonie depuis l'adoption du Plan Wallonie cyclable par le Gouvernement wallon en décembre 2010. « *Quelles sont les avancées de la petite reine sur le territoire wallon ?* », « *Quelles nouvelles problématiques a-t-on rencontré en matière de vélo ?* », telles sont les questions qui seront abordées lors de cette journée.

Info : 081/77 31 24 - www.mobilite.wallonie/inscriptioncolloquewacy

Balade au Pays de Namur

Jambes à la Belle Époque

Le XIXe siècle se termine, le XXe naît. Nous nous promènerons au départ, autour de la gare à la découverte des entreprises issues de la révolution industrielle - n'oublions pas que la Belgique était la 2^{ème} puissance industrielle après l'Angleterre. Acina, Materne, les verreries, la porcelainerie, les fleurons de l'industrie locale seront évoqués. Les nombreuses maisons *Art nouveau* rappellent le souci d'esthétique des villes après la grande guerre et la visite remémorera les grands changements et bouleversements subis à Jambes durant la guerre 14-18.

L'histoire de la place de la Wallonie, les maisons en mosaïverre et le monument aux morts du Parc Astrid, toute l'histoire de ces lieux à cette époque, à la Belle époque... Voici une balade qui ne manquera certainement pas d'intérêt !

Uniquement sur réservation au 081 24 64 48

Places limitées à 30 pers. max.

Heure de départ : 14h30 - Durée : environ 2 heures de balade

Tarif: 4 € par personne - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Info : Centre d'information de la Halle al'Chair, rue du Pont 21 5000 Namur - 081 24 64 48

Maison du Tourisme du Pays de Namur : +32(0)81/24 64 49
www.namurtourisme.be/visites.php



TOURISME

26 - 27 - 28 Avril

Rallye de Wallonie • [Info : www.automobileclubnamur.be](http://www.automobileclubnamur.be)

25 avril

School kids triathlon

Triathlon interscolaire - Athénée de Jambes • [Info : 081/24 63 75](http://www.athenee-jambes.be)

25 avril de 14h30 à 18h

Les Rendez-Vous de Proximité des Aînés

Thé Dansant pour les 50 ans et plus - Avec : Denys Gigot - Salles des sports -

Rue Visart de Bocarmé, 16 - Temploux

[Infos : 0497/45 89 60](http://www.visart.be)

26 avril

Clo & Milo - Concert à la Salle « la Gelbressée »

[Info : 0472/44 14 30 - www.gelbreesee.be](http://www.gelbreesee.be)

26 avril

Festival Flashmobs

Maison de la Culture de la Province de Namur

[Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)

www.educ-action.eu

26 avril à 20h30

En avril ne te découvre pas d'un fil

Veillée contée à la Maison du Conte

[Info : 081/22 92 10](http://www.maisonducontenamur.be)

www.maisonducontenamur.be

26 avril à 20h30

Antoine Chance

Concert à la Maison de la Poésie

[Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be](http://www.province.namur.be)

26 avril de 10h à 18h30

Place à la jeunesse

Animations pour enfants, expositions, joutes amicales, petite restauration...

Place d'Armes - Namur

[Info : 081/54 91 78](http://www.horizons-jeunesse.be)

www.horizons-jeunesse.be

26 avril à 20h & 27 avril à 17h

Israël en Egypte de HAENDEL

Le Choeur Royal de Namur - Les Compagnons du Champeau en concert à l'Abbaye

St Berthuin de Malonne - Namur

[Info : 081/30 42 95 - info@champeau.be](http://www.champeau.be)

27 avril à 15h

Ici Baba « Chat qui se cache »

Chansons pour enfants

au Théâtre Jardin Passion

[Info : 0472/85 85 97](http://www.theatrejardinpassion.be)

www.theatrejardinpassion.be

27 avril à 18h

Concert du dimanche soir

A la Maison des Mariages

[Info : www.cavatineasbl.be](http://www.cavatineasbl.be)

27 avril de 9h à 18h

Namur Open Cup Karaté

Tournoi International de Karaté au Centre

sportif de Bouge

[Info : 0476/23 83 50 - www.simbateam.com](http://www.simbateam.com)

28 avril à 20h

Chant et Harpe

Concert à l'IMEP

[Info : 081/73 64 37 - www.imep.be](http://www.imep.be)

29 avril

Oxalys

Philharmonie au Théâtre Royal de Namur

[Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be](http://www.theatredenamur.be)

30 avril au 4 mai

ArtisaNamur

Galerie du Beffroi - Namur

[Info : 081/24 62 66](http://www.artisanamur.be)

Du 2 au 4 mai

La Citadelle comme en 14



« Comme en 14 à Namur » est une rétrospective qui sur base d'un parcours en images replongera le visiteur dans l'actualité et le quotidien des Namurois qui ont pendant quatre ans vécu l'occupation allemande. Autour des thèmes abordés par une iconographie rare et souvent inédite, un professeur d'histoire un peu déjanté et un ancien combattant auquel la Grande Guerre n'a pas laissé toutes ses cases... vous exposeront le résultat de leurs recherches et de leurs expériences sur « Le sujet » à l'honneur en 2014 !

Une balade historique d'une heure pour petits et grands, pour participer en famille, de manière ludique, à un devoir de mémoire, à ne pas manquer!

Dès le 2 mai, et jusqu'au 28 septembre, découvrez également l'exposition de plein air : « Namur au temps de la Grande Guerre », conception et réalisation Vincent Bruch et Jacky Marchal. Sur la prairie supérieure de Terra Nova.

Comme en 14, balade théâtralisée mise en scène par Jacques Neefs, à Terra Nova - le 2 mai en soirée, les 3 et 4 mai à 11 h et 14 h - Prix : 14 € adultes

8 € jeunes de moins de 26 ans - Parking et accès sur l'Esplanade de la Citadelle - Namur - Sur réservation au 081/65 45 00

1 mai

Brocante de Bomel

Rendez-vous dans les rues de Bomel pour ce rendez-vous annuel des plus sympathiques. L'occasion de déguster cette paire de chaussures vintage ou ce petit meuble d'appoint qui irait bien mieux dans votre salon que sur le trottoir... Pourvu que le soleil soit de la partie, et la brocante prend des allures de balade très agréable dans le quartier nord de Namur.

Info : 081/24 65 50

www.brocantedebomel.be

1 mai

Festival « la Citadelle aux enfants »

Journée d'animations pour enfants au Parc Attractif Reine Fabiola, à la Citadelle de Namur - Spectacle « Le Grimoire ».

Info : 081/73 84 13 - www.parf.be

1 mai

Challenge 2014 des joggings de la Ville de Namur

Jogging du Foyer Saint-François - Salzinnes

Info : 081/24 63 75

1 mai à 16h

Olivier Latry en concert

Concert de l'organiste titulaire du grand orgue de Notre-Dame de Paris dans la Cathédrale Saint-Aubain de Namur

Info : 0495/80 93 55

www.festival-orgues-namur.be

1 mai à 17h

Concert: Les chœurs de l'Imep

Concert de clôture de saison, à l'IMEP, Rue Juppín, 28 - Namur

Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

1 mai au 30 septembre

Afterwork shopping

Venez faire votre shopping après le boulot, tous les 1ers jeudis du mois dans le centre-ville de Namur

Info : 081/26 26 38 - www.gaunamur.be

1 mai de 10h à 16h

Journée portes ouvertes à l'IMEP

Découvrez l'école de pédagogie musicale de Namur

Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

1 mai de 9h à 18h

44^{èmes} Fastes de la Marche St Eloi

Cortège folklorique rassemblant plusieurs compagnies de marcheurs de l'entre Sambre et Meuse

Info : 0478/79 26 53

Du 1^{er} au 4 mai

Festival international de Chant Choral

Namur en Choeur



Avec des institutions comme le Cav&Ma, le Choeur de Chambre de Namur, le Centre de Chant Choral et la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles A Cœur Joie (ACJ), Namur aime à se présenter comme la « capitale du chant choral ».

« Namur en Choeurs » se veut un festival ouvert, convivial, multiculturel. Une grande fête pour tous ceux qui, en professionnel ou en amateur, pratiquent l'art choral ou non. Et ils sont nombreux : A Cœur Joie rassemble des chœurs de tous niveaux, depuis la chorale d'amateurs jusqu'à l'ensemble vocal expérimenté. Chaque année, « A Cœur Joie » compte de nouvelles affiliations. De 89 groupes membres en

2001, elle est passée à plus de 200 en 2013 !

Durant 4 jours, des groupes vocaux d'exception s'invitent à Namur, au Théâtre à l'espace culturel d'Harscamp (l'ancienne Eglise Notre-Dame), pour des concerts de très belle qualité : Voice Messengers (Jazz vocal, dirigé par Thierry Lalo), Namibia Vocal Chorale et son répertoire mêlant folk et musiques traditionnelles africaines, le Chœur d'homme Béla Bartók, venu de Pécs en Hongrie, ou encore les Viermaliks, de Mechelen avec un répertoire plus contemporain. Les premières parties seront assurées par des groupes régionaux reconnus, comme la Kyrielle, le chœur de jeunes qui se produit régulièrement au Centre culturel Marcel Hicter (La Marlagne), ou encore La Vilanelle de Montigny-le-Tilleul.

Signalons aussi, le samedi 3 et dimanche 4 après-midi, les scènes ouvertes, où se produiront les chœurs membres de la Fédération. Le public pourra découvrir un beau panel des chorales venant de Wallonie et de Bruxelles, des chœurs d'enfants, de jeunes et d'adultes, dans un répertoire allant de la variété au classique. L'accès y sera gratuit.

Namur en Chœur - Du 1^{er} au 4 mai à Namur - Programme complet sur www.aceurjoie.be

2 mai

Open Mic

Scène ouverte à la Maison de la Culture de Namur

Info : 081/77 50 49 - www.rockschool.be

2 mai - 5 mai

Festival « Pour la Dignité »

Entretiens, spectacles, concert, rencontres autour du thème de la dignité. - Théâtre Royal de Namur

Info : 081/22 60 26 - www.pour-la-dignite-com

3 mai à 20h30

Pas de quartiers

Théâtre action et musique rock à la Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

3 mai à 21h

Nuit des étoiles

La science et les contes expliquent la naissance des étoiles... Au Centre Marcel Hichter (La Marlagne) - Wépion

Info : 081/22 92 10

www.maisondutenamur.be

4 mai

Race for the Cure

Marche et jogging pour la lutte contre le cancer du sein - Départ de l'Arsenal de Namur

Info : 081/24 63 75

4 mai

14^{ème} Brocante Saint-Martin

Brocante organisée sur le parking de l'Institut Saint-Martin - 130 exposants
Rue de Saint-Hubert, 148 à Dave

Info : 081/30 28 86

6 mai à 20h

Improvisation cinématographique

Projet avec les étudiants de l'Imep au Cinéma Forum de Salzinnes

Info : 081/73 64 37 - www.imep.be

7 au 9 mai

Discours à la Nation

Spectacle au Théâtre Royal de Namur

Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

7 mai à 14h

L'Heure du conte à Namur

Pour les petits et les grands enfants, ainsi que pour les parents qui veulent les accompagner. Sans réservation - A la Bibliothèque de Namur

Info : 081/24 64 40

www.ville.namur.be/bibliotheque

8 mai et 9 mai à 20h30

Karim Gharbi

Concert de chanson française au Théâtre Jardin Passion

Info : 0472/85 85 97

www.theatrejardinpassion.be



4 mai de 9h à 17h

Bienvenue dans nos serres !

Portes ouvertes aux espaces verts

Vous appréciez les parcs, squares et jardins de Namur ? Une petite visite au service Espaces Verts s'impose ! Découvrez les 2000 m² de serres communales, au gré d'animations et d'informations plus intéressantes les unes que les autres. Glanez les conseils de nos jardiniers : ils peuvent être précieux en cette saison !

Au milieu du printemps, la journée « portes ouvertes » du service Espaces verts de la Ville de Namur est devenue incontournable. L'an passé, 2.500 personnes ont visité le site de la rue Frères Biéva à Vedrin.

Dans les serres de la Ville transitent les dizaines de milliers de plantes et de fleurs qui ornent les parcs, les espaces de verdure et les squares de Namur. Prenez le temps de découvrir la logistique impressionnante et le savoir-faire des agents communaux qui œuvrent chaque jour pour entretenir, fleurir, embellir votre ville. La thématique cette année : l'Asie, végétation, saveurs et aromates.

Quelques artisans à découvrir

- La vannerie : Francine Kalbusch travaille l'osier, matière particulièrement intéressante pour sa texture, ses couleurs, son aspect chaleureux, son odeur mais aussi pour sa résistance. Elle proposera paniers et objets de décoration pour la maison et le jardin.

- Art et tournage sur bois : Etienne Van Cranenbroeck transforme une buche de bois en un élégant verre sur pied en deux temps trois mouvements. Découvrez cet art hors norme, qu'il pratique depuis 20 ans.

Des ateliers pour apprendre ...

... à cuisiner (comme un) sauvage : les animateurs de l'asbl Cuisine sauvage vous rappellent, dégustation à l'appui, que des plantes que l'on peut trouver naturellement dans son jardin, au bout d'un chemin ou dans un bois, peuvent constituer une source alimentaire viable, utile et autonome.

... à sculpter un légume : place à la créativité et à l'imagination au fil des saisons.

... à fabriquer des objets en bois de récup' : depuis 10 ans, l'association Handipar œuvre dans le secteur de l'environnement et travaille le bois de récupération (vieilles palettes, vieux meubles...). Elle réalise des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux, des supports de bricolages, des présentoirs, des puzzles et des abécédaires à partir de ces matériaux de récup'... Pourquoi pas vous ?

À découvrir aussi : l'apiculture et les produits de la ruche, des pépiniéristes et collectionneurs amateurs, le jardin des plantes à couleurs, du déstockage de matériel de décoration ou de jardin de seconde main, une dégustation de vins de fruits, la présentation de radeaux végétalisés, des guides pour mieux composter et le traditionnel **Verdur Troc**. Tous à vos boutures !

Restauration de qualité de 11 à 15h, glaces artisanales et produits de la ferme.

Dimanche 4 mai de 09h00 à 17h00 - Service Espaces verts de la Ville de Namur - rue Frères Biéva, 203 à 5020 VEDRIN - Entrée libre

Infos : 0800/935 62 - ecoconseil@ville.namur.be - www.nature-namur.be

Samedi 10 mai 2014

Carrefour des générations



Le Cinex accueille le 10 mai cette chaleureuse fête annuelle, toute dédiée aux initiatives locales en matière d'intergénérationnel, ces projets qui contribuent à la solidarité entre les générations, la transmission des savoirs réciproques, la participation citoyenne de tous, quel que soit leur âge.

Ainsi, les aînés ont bien des souvenirs et des savoir-faire à partager : des recettes d'autrefois aux faits d'histoire, du wallon aux pas de danse folklorique, les domaines sont nombreux où l'expérience de vie des aînés nourrit le regard des adultes de demain. Et réciproquement, les jeunes de la

génération numérique, qui maîtrisent les gsm, les appareils photos numériques et autres écrans interactifs, sont les meilleurs guides qu'il soit pour apprendre aux seniors à configurer leur téléphone, partager des photos par mail ou garder la forme en faisant de la gym sur console de jeux vidéo.

Les initiatives sont nombreuses, et l'occasion est belle de les découvrir, dans une ambiance familiale et bon enfant. Au programme : thé dansant, atelier informatique, expo, jeux et petite restauration.

Carrefour des générations, le samedi 10 mai de 9h à 20h au Cinex, rue Saint-Nicolas 84 à 5000 Namur, en partenariat avec l'asbl Courant d'âge et la Province de Namur
Infos : Equipe Aînés de la Ville de Namur - 081 24 65 86

SENIORS

Du 12 au 23 mai

Semaine de l'Abeille



Namur, commune Maya, se devait d'organiser quelques jours d'activités dédiées à l'abeille. Ce sera le cas du 12 au 23 mai. En semaine, diverses animations seront organisées dans les classes de maternelle et de primaire. Le samedi 17, le rucher-école de la Citadelle, installé à Terra Nova, accueillera petits et grands. Au programme : découverte de la vie des abeilles, voire même, avec un peu de chance, dégustation de miel. Le dimanche, c'est à Wépion que ça se passe : une nouvelle ruche sera installée dans l'extension du Jardin des Petits Fruits. Diverses visites seront également organisées, notamment à Géron-sart. Mais aussi le 13 mai à 19h30 - **Les abeilles solitaires** - conférence du Dr Vereecken.

Infos et programme détaillé
 Service Eco-Conseil de la Ville de Namur
 - 0800 935 62
www.nature-namur.be

NATURE

9 au 11 mai

« Les veufs »

Théâtre à La Ruelle aux Baladins
 Info : 071/43 00 32
www.laruelleauxbaladins.be

9 mai à 20h

Concert de quintette à vents Odéon

Auditorium du Conservatoire de Namur
 Info : 081/24 85 30

10 mai

Journée de la sécurité

Portes ouvertes à la Police
 Site du Commissariat d'Hastedon - Saint-Servais
 Info : 081/24 67 71

10 mai

Challenge 2014 des joggings de la Ville de Namur

Trophée AEDES - à la Citadelle
 Info : 081/24 63 75

10 mai

Quatuor Modigliani

Philharmonie au Théâtre Royal
 Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

10 mai à 20h30

Contes du 10^{ème} jour

Une veillée pour le plaisir d'écouter ou essayer à conter - A la Maison du Conte
 Info : 081/22 92 10
www.maisonducontenamur.be

11 mai à 11h

Concert du dimanche matin

Récital de violon et piano avec Jolente de Maeyer et Nikolaas Kende - Au programme: Schubert, Brahms, Dvorak - A la Maison de la Poésie
 Info : 0487/36 84 51 - www.cavatineasbl.be

11 mai à 14h30

Balade au Pays de Namur

Redécouvrez l'histoire militaire et touristique de la Citadelle de Namur avant 1914 - Départ du Centre d'information de la Vieille ville - Halle al' Chair
 Info : 081/24 64 48 - www.namurtourisme.be

13 mai à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

Projection de copies 35 mm en V.O à la Maison de la Culture
 Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

14 mai

Souvenir Joseph Daussoigne

Randonnée VTT - Départ du local de la balle pelote de Dave
 Info : 0486/71 46 83
www.cyclonannine.all-info.be

14 mai à 14h

L'Heure du conte à Jambes

Pour les petits et les grands enfants, ainsi que pour les parents qui veulent les accompagner. Sans réservation - Bibliothèque de Jambes

Info : 081/24 64 40

www.ville.namur.be/bibliotheque

15 mai à 12h30

NAMusiq'

2gether duo en concert à la Maison de la Culture

Info : 081/24 64 48

15 mai de 20h à 23h

Atelier philosophique

« Le sport, le culte et l'instrumentation du corps » - A la Maison de la Laïcité

Info : 081/22 43 63 - www.laicite-namur.be

17 mai à 20h30

Alberto Sellès

Soirée Flamenco : Chants, musiques et danses à la Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73 - www.province.namur.be

18 mai à 14h30

Balade au Pays de Namur

Thème : Gesves et son patrimoine paysager. Départ devant l'église Saint-Martin à Gesves

Info : 081/24 64 48 - www.namurtourisme.be

18 mai de 10h à 20h

Fête du vélo

Départ : Rue des Bosquets - Namur

Info : 0474/94 89 26

coordination.ecmj@hotmail.com

19 mai

Apéro-livre

« J'ai rêvé d'une île : les voyages imaginaires »

A la Bibliothèque de Namur

Info : 081/24 64 40

www.ville.namur.be/bibliotheque

20 mai

Atlétissima

Compétition Athlétisme - Namur

Info : 081/24 63 75

20 mai à 12h et 20h

Les Classiques du mardi

« Quand la ville dort »

A la Maison de la Culture

Info : 081/77 67 73

www.province.namur.be

Action publique

1889-2014

125 ans au service du logement

C'est en 1889 que naît l'action publique en faveur du logement en Belgique avec la mise en place de sociétés de crédit pour l'accession à la propriété d'habitations ouvrières et de sociétés de construction de logements. Afin de mieux rencontrer les besoins en logement, le métier de ces opérateurs a évolué et d'autres organismes ont vu le jour. Avec l'Administration du logement, ils forment l'actuel paysage institutionnel wallon du logement.

Aujourd'hui, un wallon sur cinq bénéficie d'une aide publique pour son logement, soit par le biais d'un crédit hypothécaire social à taux réduit, soit parce qu'il loue un logement public, soit parce qu'il bénéficie d'une aide pour le paiement de son loyer, soit parce qu'il bénéficie d'une aide pour rénover ou améliorer les performances énergétiques de son logement.

Pour célébrer ce 125^{ème} anniversaire, différentes activités seront proposées ce 11 mai à Namur : une exposition présentant les différents acteurs et leurs réalisations, des circuits de découverte de l'action publique logement et des points d'information sur les aides disponibles. En fin d'après-midi, un débat permettra d'échanger sur les perspectives d'avenir du secteur public du logement. Chaque événement se clôturera par un moment festif.

Parce que se loger concerne tout le monde, ne ratez pas l'occasion de participer aux activités proposées. Venez-y nombreux !

125 ans de logement public - 11 mai à Namur**Programme complet sur www.actionlogement125.be**

Nos Voisins sont des Indiens

Du 9 mai au 6 juin

Qui vit dans la maison d'à côté ? Quelqu'un d'ici, venu d'ailleurs ? Quelle est son histoire ? Dans le cadre de cette expo, construite en collaboration avec le service de Médiation Interculturelle de la Ville de Namur, sur base du projet éponyme du Centre culturel Régional, votre voisin, le mien, le leur, raconte son histoire, depuis le moment où il a quitté son pays (Tchéchénie, Congo, Rwanda, ...), fuyant la guerre ou l'extrême pauvreté, et son arrivée ici, dans une société totalement différente de la sienne, avec des codes, des règles, des exigences différentes, une culture, une langue qu'il ne maîtrise pas... Ces quêtes d'un eldorado qui se transforment parfois en parcours du combattant, sont autant de récits riches d'expériences, présentés dans les deux langues.

Infos : Bibliothèque communale de Namur - 081/24 64 40

bibliotheques.namur@ville.namur.be



Sourires, tendresse et fantaisie

Pendant 4 jours, dans le décor somptueux de Namur, 350 artistes, comédiens et bateleurs, marchands de rêve et d'illusion, vous emmèneront pour quelques sous à la recherche de l'émotion et du vrai plaisir de la Fête !

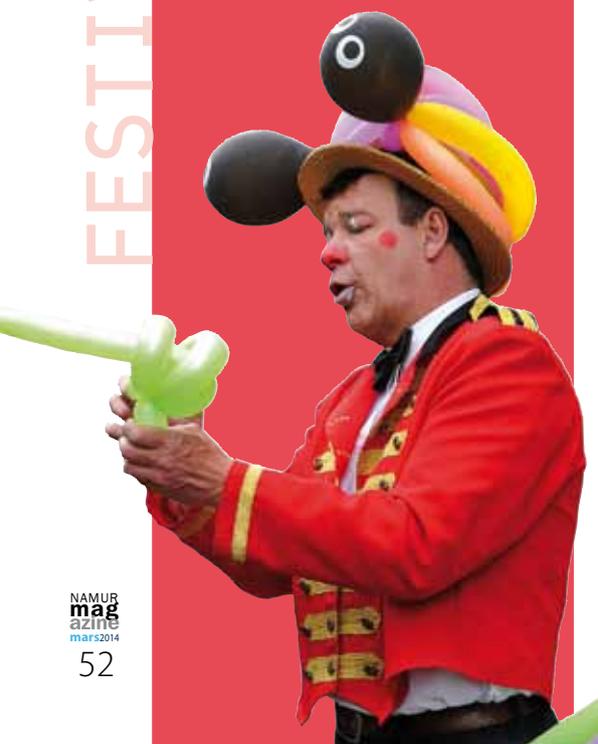
Il est un peu tôt pour vous en dévoiler le programme, mais nul doute que Namur en Mai enchantera les ruelles et places de la ville avec mille talents !

Info : 081/22 20 42
www.namurenmai.be

Mais aussi ...

27 mai à 20h

Alternofilms Spécial Namur en Mai
Dans le cadre d'une collaboration avec le Festival des Arts Forains, projection à la Maison de la Culture
Info : 081/77 67 73
www.province.namur.be



23 mai de 14h30 à 18h

Les Rendez-Vous de Proximité des Aînés

Thé Dansant avec : Michael Martin, pour les 50 ans et plus - Hall de Plomcot - Avenue des Champs Elysées, 39 - Namur
Info : 081 22 97 35

24 mai

Gary Hoffman et l'Orchestre national

Philharmonie au Théâtre Royal de Namur
Info : 081/22 60 26
www.theatredenamur.be

24 mai à 14h et 16h

En corps

Spectacle Jeune public - Au Grand Manège
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

24 mai

Alix Leone & Denis K

Concert à la Salle «la Gelbressée»
Info : 0472/44 14 30 - www.gelbreesee.be

24 mai au 7 septembre

En route!

Exposition au Musée Félicien Rops
Info : 081/77 67 55 - www.museerops.be

25 mai

Elections Européennes, Fédérales et Wallonnes

25 mai

Bambins sourds bouquinent (4 ans et +)

Info : 081/24 64 40
www.ville.namur.be/bibliotheque

25 mai

Marche gourmande

Haltes gourmandes agrémentées de jeux anciens, quizz, découvertes. Un rendez-vous des délices proposé par le Collège des comités de quartiers namurois (CCQN)
Info : 0474/20 79 22

25 mai à 15h

Concert de fin d'année

Par les élèves inscrits aux cours d'ensemble de l'école de musique RKM
Rue de Dave, 331- Jambes
Info : 0473/23 33 49 - www.rkmasbl.be

25 mai de 12h à 18h

Pique-niques urbains

Venez pique-niquer dans des lieux insoupçonnés du centre-ville namurois et profiter des animations gratuites (grimages, animations musicales, ateliers créatifs, etc...) Lieux à confirmer
Info : 081/26 26 38 - www.gaunamur.be

28 mai à 14h

L'Heure du conte à Flawinne

Pour les petits et les grands enfants, ainsi que pour les parents qui veulent les accompagner. A la Bibliothèque de Flawinne
Info : www.ville.namur.be/bibliotheque

28 mai à partir de 22h

Music please

Soirée DJ au Caprice d'Ambiance
Rue Général Michel, 9 - Namur
Info : www.musicplease.be

28 mai au 15 juin

Festivités jamboises de la Pentecôte

Marché, manèges, concerts... dans les rues de Jambes
Info : 081/24 63 35

30 mai au 1 juin

Foire aux livres

Dans les caves de l'Institut Saint Jean de Dieu - Rue Louis Loiseau, 39 - Salzinnes
Info : 0477/38 16 39 - www.kiwanis.be

31 mai

En avant Toutes

Nouvelle création du Jeune Ballet de Namur au Théâtre Royal
Info : 081/22 60 26 - www.theatredenamur.be

31 mai de 9h à 18h

Namur Fitness Festival - Turbo Kick Power

Centre sportif de Bouge
Info : 0476/23 83 50 - www.simbateam.com

Le 21 juin prochain, **Amnesty International**, propose son traditionnel marché aux livres d'occasion. Vous désirez alléger votre bibliothèque ou vous défaire de livres que vous ne lisez plus ? Faites-en don à Amnesty !
Info : 0496/17 30 60
auguste.closon@oneshot.be

Mesdames et Messieurs, la Cour...

De l'Hôtel du Roi au Palais de Justice

Dans la chronique précédente, j'évoquais la personnalité de Maximilien-Emmanuel de Bavière qui fit de Namur la capitale des Pays-Bas, même si ceux-ci étaient réduits aux comtés de Namur et de Luxembourg.

Le nouveau souverain établit alors sa résidence au sein de l'Hôtel des Gouverneurs du comté.

C'est aujourd'hui, et depuis le 19^{ème} siècle, le Palais de Justice, vaste complexe fort décrié par ses utilisateurs actuels qui lui reprochent sa vétusté. Celle-ci a pourtant ses lettres de noblesse. Même si l'histoire de ses origines reste à faire, les sources dont nous disposons permettent d'en pister la trace à partir du milieu du 14^{ème} siècle : c'était alors une vaste propriété adossée à l'angle Nord-Ouest de la seconde enceinte urbaine et qui appartenait au chapitre de Saint-Aubain. En 1362, elle était occupée par le chanoine Jacques de Ghisteltes, qui y apporta de tels embellissements que le chapitre s'engagea en retour à célébrer à perpétuité l'anniversaire de sa mort. Était-ce le bon goût du chanoine, ou l'agrément intrinsèque de l'endroit, toujours est-il qu'après son décès, la propriété vit défiler du beau linge : dès 1378, Louis de Namur, frère du comte Guillaume Ier, puis Jean III, le comte en personne, de 1418 à 1429, plus tard encore, le redoutable Antoine de Croÿ, gouverneur du comté au nom du duc de Bourgogne Philippe le Bon, qui venait de l'acquérir. En juillet 1457, le dauphin de France Louis de Valois, qui n'était pas encore Louis XI, l'universelle aragne de Chastelain, vint y attendre son épouse, Charlotte de Savoie. C'est vrai qu'elle était idéalement située, dans un quartier protégé mais aéré, où la faible densité immobilière permettait encore d'ouvrir de vastes jardins. A proximité aussi de la collégiale, bientôt cathédrale, Saint-Aubain, et de son ample réservoir d'ecclésiastiques érudits qui, en ces temps-là, constituaient, pour le pouvoir, la crème des auxiliaires.

En 1515, le bâtiment fut offert à Charles Quint par les Etats de Namur, à l'occasion de son avènement. Il devint alors la résidence officielle des Gouverneurs et le logement des Souverains en visite à Namur.



Armand Dandoy.

cour intérieure du Palais de Justice avant les travaux de 1888 (MAN, collections et © SAN)

On le nomme depuis, suivant les époques ou les rédacteurs, l'« Hôtel du Gouvernement », l'« Hôtel du Roi » voire même **la « Cour »** ... On continua à y loger les hôtes de marque, tels Marguerite de Navarre, la « reine Margot », en 1577, ou les archiducs Albert et Isabelle en 1599. Occasion ratée, par contre, en juin 1717 : le tsar Pierre le Grand, en route vers Spa, avait fait escale à Namur. S'il fit honneur au repas qui lui fut offert au palais, il exigea en revanche, les agapes terminées, de pouvoir regagner son bateau amarré au Grognon pour y passer le reste de la nuit !

La physionomie uniforme qu'il offre aujourd'hui est le fruit d'une reconstruction radicale opérée en 1888 sous la direction de l'architecte provincial Boveroulle. Celui-ci ne conserva du complexe antérieur que l'aile de façade, laquelle servit de modèle pour les autres. Encore a-t-elle été remaniée, dans une mesure néanmoins difficile à apprécier, faute d'étude approfondie. Datée de 1631, cette aile ancienne est l'œuvre d'un certain Jean Roussel, natif d'Arras, qui était « maître des œuvres de maçonnerie » du comté. Un architecte provincial avant la lettre, lui aussi, en quelque sorte. Des bâtiments antérieurs, il ne subsiste qu'une épave, un beau fragment de balustrade tardo-gothique offert par Boveroulle au Musée archéologique. Témoignage modeste de la somptuosité du palais médiéval mais suffisamment évocateur pour nous en faire regretter la disparition ...

Jean-Louis Antoine
Archéologue

Namur Magazine n°81 - mars 2014

Éditeur responsable : Ville de Namur
Directeur général : Jean-Marie Van Bol
Hôtel de Ville - 5000 Namur

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye
Tél : 081 24 86 78 - fax : 081 24 63 31
namurmagazine@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Patrick Czerwinski, Sabine Houwaer, Jacques Leurquin (photos), Sophie Marischal, Laurence Mossiat, Emilie Stessens, Valérie Sacchi

Réalisation : Caudaliecommunication

Production / Régie publicitaire : Sponsor One
[081/ 73 68 90]

Tirage 58.400 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.

